le franco albertain

Mercredi 10 mars 1976 Volume 9 Numéro 10

15 cents

À L'ÉCOLE NOTRE-DAME DE LOURDES

La semaine de l'éducation ne passe pas inaperçue

Voir article en page 3



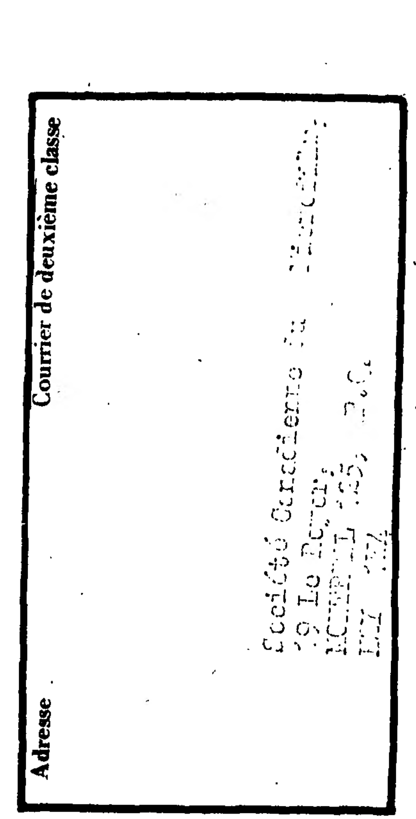
Mme Lucienne Corbière initie les parents à la "méthode dynamique"...

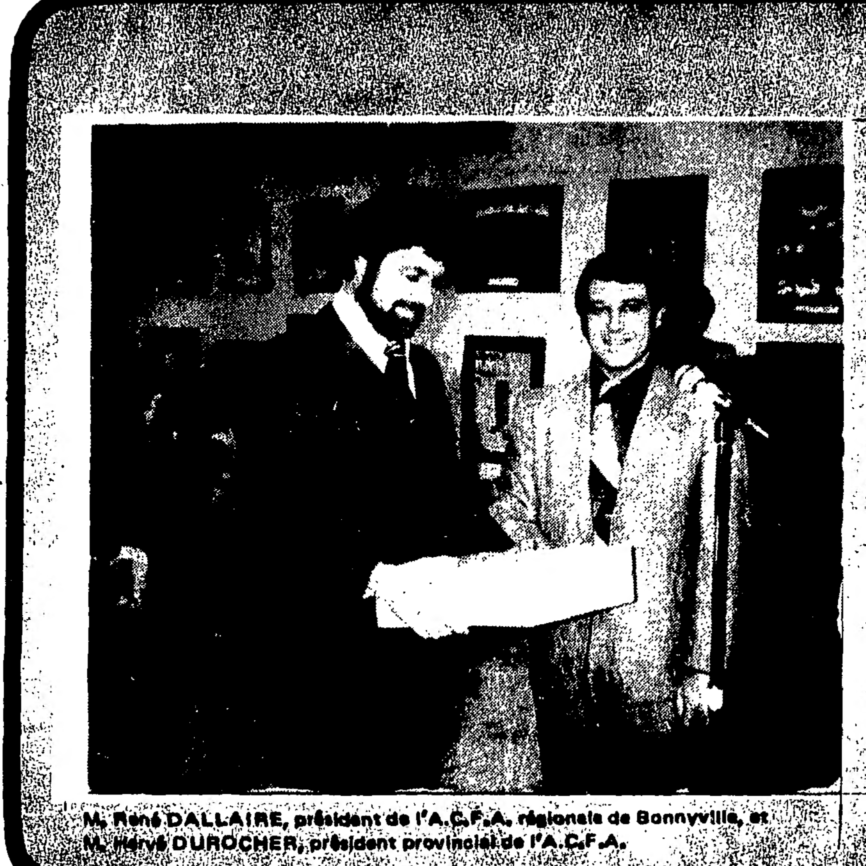


Le sourire satisfait de celui qui "crée" quelque chose...



Deux futurs ingénieurs absorbés dans une dangereuse expérience...





M. René DALLAIRE, président de l'A.C.F.A. régionale de Bonnyville, et M. Hervé DUROCHER, président provincial de l'A.C.F.A.

À BONNYVILLE

Une journée inoubliable

VOIR ARTICLE EN PAGE 15

Il n'est jamais trop tard pour bien faire

J'SAIS PAS SI J'VAIS DÉMÉNAGER... OU RESTER LÀ



(suite de la semaine dernière)

CHAPITRE II (suite)

Il est évident que le problème de la relocalisation ne se pose pas de la même façon si vous avez toujours payé loyer. Dans ce cas, le déménagement pourrait n'être qu'un simple changement d'habitation. On peut passer du plain-pied de duplex à l'appartement de grand immeuble sans subir de gros choc émotif. Et si l'on regrette son geste, il reste assez facile de revenir à ses premières amours. Mais que l'on soit propriétaire ou locataire... que l'on veuille emménager dans une demeure à soi ou louer quelque chose, on ne regrettera pas d'avoir considéré tous les aspects de la question avant de poser son geste. Un petit appartement facile d'entretien, tous services compris, près du centre-ville, offre de nombreux avantages, c'est certain. Mais êtes-vous bien sûr que vous n'éprouverez pas la nostalgie du gazon, des fleurs et des contacts plus chaleureux avec les voisins? Et si vous aimez recevoir vos enfants et vos petits-enfants, ce genre d'habitation ne s'y prête pas très bien.

D'un autre côté, si vous avez passé votre vie en ville, n'allez pas vous établir en pleine nature sans avoir sérieusement examiné le pour et le contre. Vous rêvez peut-être d'une grande maison à la campagne entourée de pelouse et de jardins, mais tout ça exige du travail. On peut adorer les fleurs et la verdure et détester le travail ardu qu'exige leur entretien. Seules les mauvaises herbes poussent toutes seules. Si vous ne vous êtes jamais adonné au jardinage, il se peut fort bien que vous ne trouviez pas la chose facile. Du moins au début.

Comme pour le changement de lieux, le changement d'habitation exige réflexion. Evitez si possible de faire coïncider l'un ou l'autre avec le moment de la retraite. Le passage brusque du "9 à 5" à la liberté relative est déjà assez traumatisant sans y ajouter en même temps une modification plus ou moins radicale de votre mode de vie. Il sera toujours assez tôt pour changer d'habitation après vous être adapté à la retraite. A moins, bien sûr, que la nouvelle orientation que vous donnerez à votre vie ne se prête à un tel changement, ou même ne l'exige. On installe difficilement un atelier de menuiserie au vingt-troisième étage d'un grand immeuble moderne.

PEUT-ON CONTINUER DE S'INSTRUIRE À LA RETRAITE?

Le docteur Wilfrid G. Scott, psychologue et spécialiste des problèmes de l'emploi, est formel sur ce point: "Contrairement à une croyance assez répandue, la capacité d'apprendre ne diminue pas avec l'âge. Autrement dit, l'esprit ne se ride pas comme la peau. Sur ce sujet, les gens âgés sont eux-mêmes leurs pires ennemis. Ils prétendent souvent avoir perdu un peu de leur mémoire d'antan et ne plus avoir la même aisance pour apprendre que jadis. On a si souvent parlé du ralentissement dû à l'âge qu'ils ont fini par se l'incruster comme un solide préjugé. Il devient alors très difficile de les convaincre qu'ils apprennent tout aussi bien qu'avant".

Il s'est fait beaucoup de recherches intéressantes sur le tort causé par le vieillissement à la faculté d'apprendre. La plupart des idées préconçues qui circulent à ce sujet apparaissent maintenant sans fondement.

Il est donc prouvé que vous pouvez vous instruire après l'âge de la retraite. Et ce sera d'autant plus facile que vous vous serez préparé. Si un domaine, un sujet particulier vous intéresse, qu'est-ce qui vous empêche d'en aborder l'étude dès aujourd'hui? N'allez surtout pas invoquer l'excuse du manque de temps.

Vous seriez renversé de constater tout ce qu'on peut apprendre en un an sur un sujet donné, en y consacrant quinze minutes par jour. L'avantage de la préparation est évident. A la retraite, vous approfondirez une matière plutôt que de l'aborder. Vous ne risquerez pas d'être rebuté.

A peu près tous les sujets imaginables ont été traités par des spécialistes dans des volumes qu'on peut, soit acheter, soit emprunter pour étudier chez soi. Ne vous privez pas. Quel que soit votre domaine préféré, explorez-le. Vous ne serez pas long à espérer pouvoir y consacrer plus de temps.

(à suivre)

Dates à retenir — MARS 1976

[illegible]	8	9 [illegible] J.H. Picard à 20h.00 p.m.	10 [illegible] ROGER BAULU [illegible] 8h. p.m.	11 Partie de cartes [illegible]	12	13
14 Partie de cartes du Club social de St-Albert [illegible] communautaire 8h. p.m.	15 Assemblée du Club d'Age d'or de St-Joachim	16 Souper-conférence du Club Richelieu d'Edmonton Partie de cartes du Club d'âge d'or de St-Joachim	17	18 Partie de cartes du Club d'âge d'or de St-Joachim	19 19-21 mars Rallye provincial de Francophonie-Jeunesse	20 Assemblée annuelle de l'A.E.B.A. Ecole J.H. Picard 9h.30 a.m. FJA présente: ROBERT PAQUETTE à 8h.30 p.m. au Convention Inn West
[illegible] LES CHANTAMIS [illegible]	22	23 Partie de cartes du Club d'âge d'or de St-Joachim	24	25 Partie de cartes du Club d'âge d'or de St-Joachim	26 Vacances de printemps [illegible] 29 mars au 2 avril	27
[illegible]	29	30	31	ler avril	2	3
4	5	[illegible]	7	8	9 [illegible]	10

A l'école Notre-Dame de Lourdes

La semaine de l'éducation ne passe pas inaperçue



Edmonton (GL) - Comme par les années passées, l'école élémentaire Notre-Dame de Lourdes, d'Edmonton, a tenu à souligner de façon remarquable la Semaine de l'Education. Différentes expositions avaient été montées dans l'école, et ces expositions ont été ouvertes au public toute la semaine.

Mais le point culminant a sans doute été la soirée de mercredi, le 3 mars, alors qu'avait lieu à l'école la *Soirée d'activités éducationnelles.*

Tous les enfants s'étaient rendus à l'école pour l'occasion, la plupart accompagnés de leurs parents. Ces derniers ont eu l'occasion de voir leurs enfants "en action", soit dans un concert donné par la chorale en début de soirée, soit dans des expériences scientifiques, dans des scènettes, ou dans différentes autres activités qui avaient lieu dans toutes les classes.

Cette seule soirée représentait une somme de travail assez extraordinaire de la part du personnel enseignant, mais elle aura permis aux nombreux parents et amis qui se sont rendus à l'école de constater sur place le magnifique esprit qui anime ce corps professoral et de l'intérêt très particulier qu'il manifeste aux enfants.

Au surplus, les parents ont eu l'occasion de discuter autant qu'ils ont voulu soit avec le directeur de l'école, M. Jules Lacoursière, soit avec les professeurs qui s'occupent de l'éducation de leurs enfants: et cette seule dimension de *la soirée d'activités éducationnelles* valait sûrement l'effort qu'on avais mis à la préparer.



Pouvez-vous faire entrer un oeuf à la coque dans une bouteille de lait sans pousser dessus? Les élèves de Mme Yvette Tellier le peuvent. Ca, c'est de la science!



Le directeur de l'école N-D de Lourdes, M. Jules Lacoursière s'adresse aux parents. En arrière-plan, la chorale de l'école qui fait de plus en plus parler d'elle...

Parlons impôt

LES DÉDUCTIONS

Q. Je crois comprendre que je ne suis plus dans l'obligation de déclarer un revenu en intérêts et dividendes à moins que le montant total reçu par année ne soit supérieur à $1,000. Est-ce exact?

R. Non. Tout le revenu en intérêts et dividendes que vous avez reçu doit être déclaré comme par les années passées. Cependant, vous pouvez avoir droit en 1975 à une déduction compensatoire égale au montant de dividendes bruts et au montant de certains intérêts déclarés, le tout jusqu'à concurrence de $1,000. Pour déterminer le montant que vous pouvez déduire et le genre de revenu en intérêts qui est admissible pour cette déduction, veuillez vous reporter au no 46 du Guide fourni avec votre déclaration d'impôt sur le revenu et à l'Annexe 4 du jeu de formules qui l'accompagnent.

Q. Un père peut-il déduire de son revenu des frais de garde d'enfants à domicile?

R. Le père peut déduire les frais de garde d'enfants si, au cours de l'année, il était célibataire, veuf, divorcé ou séparé aux termes d'une ordonnance judiciaire. Il peut également faire la déduction si la mère est incapable de prendre soin d'elle-même ou de ses enfants ou si elle doit rester 14 jours ou plus au lit, dans un hôpital, dans une chaise roulante, dans un hôpital pour malades mentaux ou en prison. La déduction du père se limite à $15 par semaine par enfant jusqu'à concurrence de $60 par semaine. Dans ce cas, la limite de $500 par enfant ou de $2,000 par année pour toute la famille s'applique également.

Q. Qui peut profiter du régime enregistré d'épargne-logement?

R. Peuvent participer au régime les contribuables âgés de 18 ans ou plus résidant au Canada qui ne se sont jamais prévalus antérieurement du régime et qui ne sont pas présentement propriétaires.

Q. Puis-je déduire les sommes versées à un denturologiste au titre de frais médicaux?

. Oui. Les conditions sont que le denturologiste soit licencié et que les frais médicaux ne soient pas payés par un régime d'assurance-dentaire.

Q. J'ai reçu un revenu en intérêts et en dividendes de diverses sources en 1975; cependant, le montant total reçu était inférieur à $1,000. Puis-je réclamer une déduction égale au total de mon revenu en intérêts et dividendes bruts?

R. C'est possible. Cependant, le revenu en intérêts provenant de certaines sources particulières peut ne pas être admissible pour cette déduction. Avant de faire une déduction, veuillez consulter l'Annexe 4 de votre déclaration d'impôt sur le revenu, qui devrait répondre à toutes vos questions relativement aux sources de revenus en intérêts admissibles ou non admissibles ainsi qu'au montant des dividendes qui doit être utilisé.

Q. Puis-je maintenant demander des déductions pour toutes les primes que j'ai payées pour l'assurance-maladie?

R. Non. Vous ne pouvez demander des déductions que pour les primes que vous payez à un régime d'assurance-maladie ou d'assurance hospitalisation qui ne relève pas d'un gouvernement.

Q. Quelles sortes de dépenses sont déductibles à titre de frais de garde d'enfants?

R. Les dépenses déductibles comprennent les frais de garde d'enfants à domicile et les frais de garderie, ainsi qu'un maximum de $15.00 par enfant par semaine pour le logement dans des pensionnats et dans des camps. Pour que les dépenses ou frais de garde d'enfants soient déductibles, il faut qu'ils soient faits au Canada; de plus, on ne considère pas les dépenses relatives aux vêtements, au transport, à l'instruction ou aux soins médicaux comme des frais de garde d'enfants.

Q. Dois-je conserver les reçus pour les frais de garde d'enfants?

R. Oui. Les demandes de déduction pour frais de garde d'enfants doivent être appuyées par des reçus. Le nom et l'adresse de la personne que vous payez pour garder les enfants doivent être indiqués sur tous les reçus. Sauf pour un organisme comme une garderie, le numéro d'assurance sociale du bénéficiaire doit également être indiqué sur le reçu. Vous ne devrez pas joindre ces reçus à votre déclaration mais vous devez les garder au cas où le ministère désirerait les examiner.

Q. Je reçois environ $700 par année de revenu en intérêts. Puis-je déduire le $1,000?

R. Non. La déduction est le moins élevé des deux montants suivants: le total du revenu admissible provenant des intérêts et des dividendes bruts ou $1,000. Ceci est indiqué sur l'Annexe 4 qui accompagne votre déclaration d'impôt.



L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE F.J.A.

aura lieu le 21 mars à 10h.30 a.m. au C.U.S.J.

Tout jeune intéressé à se présenter pour une position sur l'exécutif de F.J.A. est prié de contacter:

Le Comité de nomination de F.J.A.
a/s Agathe Gaulin
8406 - 91e rue
Edmonton, Alta. Tél.: 465-7151

éditorial

UN CERCLE TRÈS VICIEUX...

La tâche des professeurs de français au Collège Universitaire Saint-Jean est particulièrement ardue parce que les élèves qui y arrivent, francophones ou anglophones, n'ont pas la préparation nécessaire pour entrer immédiatement dans des cours strictement universitaires. Il faut leur enseigner de la grammaire, du vocabulaire, etc, avant d'enseigner les cours universitaires, se plaignent les professeurs.

Si ces élèves ne sont pas adéquatement préparés, c'est donc la faute de nos écoles secondaires. Mais, répondent les professeurs du secondaire, quand les élèves arrivent dans nos écoles, ils ne savent à peu près rien en français. Ils ne sont pas capables de composer une seule phrase qui se tienne!

C'est donc au primaire qu'il faut aller chercher les grands coupables de cette désastreuse situation. Mais alors, les directeurs d'écoles diront que le Collège Saint-Jean ne prépare pas suffisamment de professeurs, et ceux qui en sortent ne sont pas toujours aussi compétents en français qu'on serait en droit de souhaiter. D'autre part, les professeurs ajoutent que les élèves qu'on accepte à l'école sont loin d'être tous des francophones. Il y a beaucoup d'anglophones dont certains ont eu une certaine préparation en français, mais dont certains autres ont été privés complètement. Quant aux petits francophones, ils n'ont souvent de français que leur nom ou celui de leur mère...

La situation pourrait donc se résumer ainsi: de l'élémentaire à l'universitaire, il y a beaucoup de dévouement (dans certains cas ça touche l'héroïsme), il y a aussi beaucoup de conviction, mais les résultats sont loin d'être en proportion de tous ces efforts qui, à certains moments, semblent perdus.

Il est relativement facile de se jeter la pierre l'un l'autre et de lancer des critiques aux directeurs d'écoles, aux professeurs des différents niveaux, aux commissions scolaires, au ministère de l'éducation, et que sais-je encore. Mais ça ne règle rien et ce n'est d'ailleurs en aucun de ces endroits que se trouve le coeur du problème.

Quant, autrefois, les parents envoyaient leurs enfants dans des collèges classiques, ils ne faisaient aucun effort préalable pour les familiariser avec la langue latine qu'ils allaient y apprendre. "Les pères s'occuperont de ça"! Et quand ces mêmes enfants revenaient à la maison, les parents ne leur demandaient pas de parler latin. Cela se comprend: le latin, langue morte, était enseigné comme langue de culture.

Aujourd'hui, pour beaucoup de parents, le français est une langue morte... une simple "langue de culture". Si ce n'est pas leur conviction profonde, c'est du moins l'impression profonde qu'ils laissent à leurs enfants, car on ne parle jamais français à la maison, on n'écoute pas la radio française, on ne regarde pas la télévision française. On n'y trouve pas de livres français, pas de disques français, pas de journaux ou revues français...

Le "miracle" se fera à l'école où quelques thaumaturges un peu fous se tuent à enseigner une langue qui, pour les enfants, est une langue morte, et l'apothéose aura lieu dans un "concert" de fin d'année alors que les parents applaudiront les résultats obtenus, passablement maigres assez souvent, et pour lesquels ils n'auront fourni personnellement aucun effort!

Tant et aussi longtemps que les parents canadiens-français ne prendront pas au sérieux l'apprentissage de la langue française pour leurs enfants, tant et aussi longtemps qu'ils n'en feront pas leur projet "personnel", n'allons pas penser que les écoles vont opérer cette sorte de miracle: c'est tout simplement impossible.

Certes, certains problèmes inhérents aux écoles elles-mêmes devraient retenir l'attention des commissions scolaires et des directeurs. On peut parfois se demander sur quels critères on se base pour choisir les professeurs (à moins qu'il n'existe pas de choix...); on peut se demander sur quels critères on se base pour accepter les enfants dans les écoles bilingues; on peut se demander quelle partie du budget de chaque école est consacré à l'amélioration du matériel didactique en français. Il y a des tas de questions à se demander à tous les niveaux....
et les personnes à qui on a confié la lourde responsabilité de l'éducation française de nos enfants se les posent: c'est du moins ce qu'on espère de tout coeur et pour l'instant nous le leur accordons.

Mais encore une fois, si les parents refusent, implicitement ou explicitement, d'assumer leurs propres responsabilités dans ce domaine, nous nous leurrons en pensant que la francophonie albertaine est en bonne santé. Nous pourrions bien nous réveiller un de ces matins avec un "cancer généralisé": ce ne sera plus qu'une "question de temps"...

Guy Lacombe

dossier

LA PEINE CAPITALE

COMMENT JUGER "UN CRIMINEL"

par Thomas Bilodeau, o.m.i.

"Si on les pendait, ça ferait peur aux autres". "On braille sur le sort du "pauvre" criminel; on oublie le sort de la PAUVRE victime". "Ça coûte trop cher de garder ces brutes en vie; que l'on s'en débarasse". "La Bible le dit: Oeil pour oeil, dent pour dent... vie pour vie."

La controverse bat son plein.

Au moment où le gouvernement fédéral s'apprête à abolir la peine capitale, un plebiscite donnerait sans doute raison à ceux qui affirment que la majorité des Canadiens en favorisent la retention et tiennent à une application stricte de la loi.

La réflexion qui suit porte sur les points suivants: 1) comment juger un "criminel"? 2) la tradition judéo-chrétienne et la peine capitale; 3) la valeur dissuasive de la peine capitale; 4) l'éducation, la meilleure forme de prévention; 5) un mot sur les prisons.

Comment juger un "criminel"?

Allons droit au coeur de la question. Dans le cas où il est établi sans l'ombre d'un doute qu'un accusé a enlevé la vie à quelqu'un, sur quoi s'appuie-t-on pour le déclarer criminel ou innocent? On invoque la liberté ou la non-liberté de l'accusé. Il n'est pas responsable et donc non coupable si une force extérieure ou intérieure entravait sa liberté au moment de l'action. L'inculpé s'en tirera à bon compte si l'on peut prouver qu'un fusil était braqué à sa tempe au moment où il a lui-même appuyé sur la détente de son fusil. (1) Ou bien, l'on prouve que le prévenu était malade. (2) Ce n'est pas la peine d'insister sur le manque de lucidité. Sans l'usage de la raison, il est évident qu'il ne peut y avoir un usage sensé de la volonté et, par conséquent, on ne peut parler de liberté. Résumons. Pas de liberté, pas de responsabilité. Pas de responsabilité, pas de culpabilité. Pas de culpabilité, pas de "châtiment". (3)

D'autre part, à l'autre bout de la gamme, l'"homme sain" aurait perpétré un crime si l'on peut prouver qu'il a réellement posé l'acte répréhensible. Cet homme serait lucide, libre, responsable. Coupable. Pendable. C'est déjà paradoxal qu'une telle personne puisse commettre un tel crime. (4) Mais, cela frise la contradiction que la sagesse d'un juge alliée au sens commun d'un jury, le tout systématisé par la science des avocats, en arrivent à condamner à mort un être d'une telle dignité. (5) Si le prévenu est totalement libre pour faire le mal,

(suite page 20)

LE FRANCO ALBERTAIN
Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique
Membre des Hebdos du Canada
DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe
Adjointe à la direction: Agathe Roy
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin
Imprimerie: Suncolor Press
ABONNEMENT:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année
Courrier de deuxième classe Enregistrement: No 1881
10020 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4
Tel.: 422-0388

Legal en bref

Club 60 Roses - Fab Hunting

Mardi, le 21 février, le Club 60 Roses a tenu une réunion ouverte au public avec 21 membres présents. Il y eut une discussion sur les minutes de la réunion précédente. Aussi, il fut décidé de continuer de charger .50 c. d'admission aux parties de cartes hebdomadaires, avec le café et les beignes gratis.

L'achat d'une tondeuse à gazon est maintenant chose faite et les membres ont bien hâte au retour des beaux jour d'été pour essayer de nouveaux jeux sur la pelouse.

Aussi, les membres du Club sont bien reconnaissants à M. Roger Cyr, pour le don de la jolie plaque fabriquée de ses mains.

Jeudi, le 4 mars, il y eut une soirée où de bien intéressantes diapositives furent présentées. Ce fut apprécié par tous.

Ces jours-ci, les dames du Club 60 Roses sont très occupées à fabriquer des couvre-pieds et alors, elles apprécieraient beaucoup tous les petits morceaux de fortrel dont vous n'avez pas besoin.

Catholic Women's League - Madeline Cornelis

Ce mois-ci, la réunion du CWL eut lieu au presbytère. On a fait la lecture d'une lettre de Mike et Maymie O'Dwyer, remerciant le CWL pour le beau crucifix qu'ils ont reçu lors de leur mariage. Aussi, la présidente, Mary Quaghebeur, a lu une lettre venant de Mariette Tremblay, animatrice sociale pour la région, demandant au CWL de soumettre de leurs nouvelles à la correspondante pour Legal, Cécile Coulombe, pour les faire publier dans LE FRANCO.

Le thème pour la convention du diocèse de St-Paul, qui aura lieu à Grand Centre le 6 avril, sera "Live the Mystery with Mary his Mother". Aussi, la convention provinciale du CWL aura lieu à Westlock le 5 et 6 juin.

Le 13 mars, à la Coop, le CWL aura sa vente de pâtisserie pour la St-Patrice. Un panier de provision sera rafflé; alors on demande à tous les membres de donner une valeur de $2 de provisions pour le panier. Aussi, n'importe quel don pour la vente serait apprécié.

Une somme de $5 fut donnée à l'abbé Bissonnette pour qu'il chante une messe pour le repos de l'âme de Catherine Steffes (ancienne membre du CWL).

S'il y a assez de jeunes couples intéressés à apprendre la méthode Serena pour la planification familiale, l'abbé Bissonnette contactera un couple pour l'expliquer.

Dans un proche avenir, un film, "The Call for Vocations", sera présenté aux parents et étudiants de l'école de Legal.

Remerciements

Les Chevaliers de l'Autel remercient les 38 mères qui ont fait les 61 tartes pour leur projet. Un gros merci aussi à tous ceux qui les ont achetées. Ceci aidera beaucoup à la réalisation de leurs plans cet été.

L'AMICALE SAINT-JEAN
invite
TOUS LES ANCIENS ET AMIS DU COLLÈGE À UNE

FETE de Reconnaissance

à l'endroit des Oblats de Marie Immaculée
le 6 AVRIL PROCHAIN
au Collège St-Jean

*

PROGRAMME :

18h00 Messe d'action de grâces à la chapelle
19h00 Cocktail
19h30 Banquet*
9h30 Soirée-cabaret

*

LES BILLETS POUR LE COCKTAIL ET LE BANQUET SONT DE $6.00
VOUS POUVEZ VOUS LES PROCURER SOIT AU COLLEGE ST-JEAN SOIT A LA CAISSE FRANCALTA

Opinions libres

"Il était une fois une petite poule rouge"

M. le Rédacteur,

Une fois il y avait une petite poule rouge; après avoir gratté la terre pour trouver à manger elle découvre des grains de blé. Tout de suite elle appelle tous ses voisins dans la cour du fermier et elle dit: si nous travaillons tous ensemble a planter ces grains de blé, ça va nous donner du bon pain. Qui va m'aider a planter ce blé?... Pas moi, dit la vache, pas moi dit le canard, pas moi dit le mouton, et la petite poule rouge dit: eh bien, je vais le faire moi-même, et elle le fit. Après un bout de temps les pluies sont venues, les grains de blés ont poussés, il fallait cultiver. Qui va m'aider?, dit la poule rouge. Pas moi dit la vache, pas moi dit le cochon, pas moi dit le canard; la poule dit: je vais le faire moi-même et elle le fit. Un peu plus tard le blé a encore poussé, et bientôt c'est le temps de récolter. Qui va m'aider?, dit la poule. Pas moi dit la vache, pas moi dit le canard, ce n'est pas mon métier dit le cochon. Bien, dit la poule, je vais le faire moi même et elle le fit. La récolte fut bonne, le tout a été moulu en belle farine. La poule dit à ses amis, qui va m'aider à faire le pain? Pas moi, dit la vache, c'est du surplus d'ouvrage; pas moi dit le canard, je ne sais comment le faire; je perdrai mon assurance chômage dit le cochon, et la poule répondit: je le ferai moi-même et elle le fit. Finalement elle fit cinq gros pains. "J'en veux dit la vache, j'en veux dit le canard, j'en veux dit le cochon! Non, non! dit la poule rouge, ces cinq beaux gros pains sont à moi, et je les mangerai moi-même. Profit excessif, dit la vache, je suis capitaliste, dit le cochon, droit égal dit le canard. Et tous ensemble font des pancartes, et font un cercle autour de la poule rouge, commencent à chanter "on va te prendre à tour de force", et ils le firent. Le fermier entend tout ce vacarme, accourt voir ce qui se passe, et avec une voix d'expérience dit à la poule: "Regarde la vache, elle a bien faim, regarde le canard, il a bien des désavantages, regarde le pauvre cochon, il est malheureux. Toi poule tu fais des citoyens de 2ième classe avec tout ton pain." Mais dit la poule: "C'est mon pain, c'est moi qui l'a cultivé". "Justement, dit le fermier, c'est notre fameux système d'entreprise privée. N'importe qui dans la cour peut travailler autant qu'il veut et gagner autant qu'il le veut", il ajouta, "toi poule tu devrais être contente d'avoir ce privilège ici dans la cour, dans les autres cours, il faudrait que tu donnes tes cinq pains au fermier, et ici tu donnes quatre pains à tes voisins et tu en gardes un pour toi, tu devrais être heureuse d'avoir ce droit là.

La morale est qu'ils ont vécu heureux ensemble, et la poule rouge se dit bien bien contentée! Mais ses voisins se sont souvent demandés pourquoi la poule rouge n'a jamais fait du pain par elle-même.

George Lapierre,
Calgary

"La guerre des esprits?"

M. le Rédacteur,

J'ai été étonné de lire dans l'édition du 25 février du FRANCO, l'article du R.P. Drouin, o.m.i., relativement à des lettres traitant du renouveau charismatique et qui datent d'au moins peut-être un an. Si le père en a été obsédé depuis tout ce temps, il a dû beaucoup souffrir! Je ne connaissais le père Drouin que par ses méditations à la radio et je les aimais beaucoup; qu'il se dresse maintenant comme un adversaire me peine et me nâvre: c'est vraiment la confusion!... C'est la guerre des esprits!

En intitulant son article: "Je crains l'homme d'un seul livre", le père désigne clairement le but de son intervention: on veut me démolir! Pourquoi? car moi je ne sais rien! Et il est particulièrement injurieux de le voir plutôt taper sur le dos de tout ce qui est extérieur à moi, sur mes amis et les amis que mes amis ont connus et avec qui ils ont travaillé sans s'occuper directement des lettres que j'ai écrites personnellement et qui sont le véritable objet de cet assaut! Ne serait-il pas plus logique et plus franc de démontrer directement et tout de suite quelle affirmation de moi-même est fausse afin que je puisse me rendre compte de mon erreur, car après tout, c'est possible que je me trompe! Je ne me souviens pas d'avoir traité qui que ce soit de menteur, mais j'ai bien pu le prouver, ce qui n'est pas aussi pire. Si pour réfuter notre pensée, il faut passer par là, c'est qu'il n'y a pas moyen de faire autrement et normalement on devrait se taire car alors le mobile est douteux. Et puisque cet article est à suivre il sera encore plus intéressant de connnaître la suite!

Mais si je ne représente rien dans le monde, peut-être que sur le plan charismatique est-ce différent? Se peut-il que le Seigneur donne parfois une mission sans qu'on en ait véritablement conscience? Et je conçois qu'il y ait deux formes de charismes: les charismes de ceux qui font "des merveilles et des miracles pour séduire si c'était possible même les élus" pour établir sur le mensonge le royaume de l'antichrist qui lui sera éphemère, et celui des enfants de la Vierge appelés fidèles et vrai qui se rassemblent pour bâtir le Royaume de l'Immaculée qui lui durera.

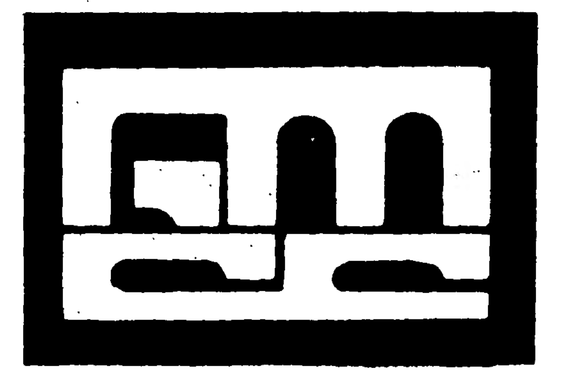
Et si je surveille mes lectures, il n'est pas juste de dire que je ne suis l'homme que d'un seul livre, car j'ai pris mes renseignements de tout ce qui a pu me tomber sous la main, même le livre du cardinal Suennen sur "une nouvelle pentecôte". Je l'ai lu jusqu'à la fin. Le père pourra faire une enquête auprès de ses disciples et il constatera que ce n'est pas si mal!

Bref, tout l'article du père parait suspect, tiré par les cheveux; cet assaut insolite nous pousse à lui demander de qui il est l'agent provocateur? Mais je ne tiens pas à entreprendre un duel avec qui que ce soit; l'hiver achève et j'ai d'autres choses à penser.

Puisque l'article du Père Drouin est bel et bien une chronique du FRANCO, monsieur le rédacteur, tout en vous remerciant de l'accueil qui m'a été fait auparavant dans votre journal, je réclame maintenant l'espace requis dans vos colonnes "libres" afin que je puisse me défendre légitimement contre cet assaut tardif.

Sincèrement en Jésus et Marie,

Hormisdas Chauvin
Girouxville, Alberta



LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE GRANT MacEWAN

offre depuis trois ans un programme d'études bilingues pour les

secrétaires bilingues

CURRICULUM - ACTIVITÉS

- 10 COURS EN FRANÇAIS (langue commerciale et des affaires)
- 10 COURS DE PRÉPARATION SECRÉTARIALE
  - gestion de bureau
  - comptabilité
  - dactylographie
  - sténographie
  - dicta-dactylographie
  - communication des affaires
  - mathématiques de la finance

Ce programme conduit au

diplôme pour travail dans un bureau -français -anglais -ou bilingue

2 TRIMESTRES DE 15 SEMAINES -SEPTEMBRE À AVRIL- 15 heures de cours par semaine

INSCRIPTION : -$125.00 par trimestre
- $15.00 pour association des étudiants

Adresse : 10765-98e rue Téléphone : 429-2503

LE SAVIEZ-VOUS? Le gouvernement accorde 7% de prime aux secrétaires bilingues

CHERCHEZ-VOUS UNE SECRÉTAIRE BILINGUE?



Nom: Solange Thibault

Age: 19 ans

Adresse: Donnelly, Alberta (tél.: 925-3822)

Disponibilité: mai 1976.

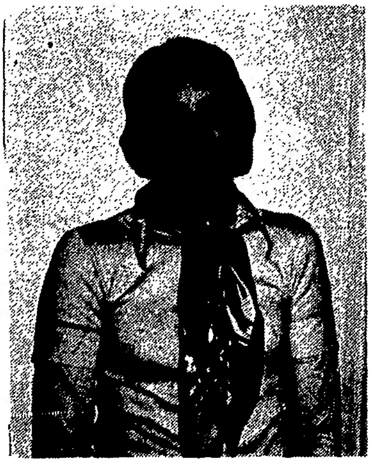
Nom: Louise Viel

Age: 19 ans

Adresse: 22, 10708 - 115e rue, Edmonton, Alberta

Expérience: Dactylographe au bureau du Procureur Général, l'été dernier.

Disponibilité: Louise désire travailler à Edmonton et sera disponible le 1er mai 1976.



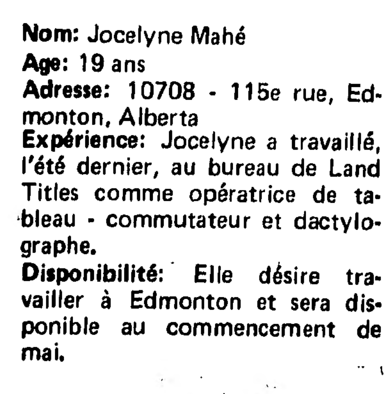
Nom: Yvette Noël

Age: 19 ans

Adresse: C.P. 207, St-Paul, Alberta

Expérience: Sténograpne pendant 4 mois pour la Banque Royale du Canada.

Disponibilité: le 1er juillet 1976, à St-Paul.



Nom: Jocelyne Mahé
Age: 19 ans
Adresse: 10708 - 115e rue, Edmonton, Alberta
Expérience: Jocelyne a travaillé, l'été dernier, au bureau de Land Titles comme opératrice de tableau - commutateur et dactylographe.
Disponibilité: Elle désire travailler à Edmonton et sera disponible au commencement de mai.



Nom: Marlene Pépin

Age: 19 ans

Adresse: 9708 - 75A rue, Edmonton, Alberta (466-7787)

Expérience: Travail au bureau de Alldritt Apartments.

Disponibilité: le 1er mai 1976.

DIPLÔMÉES DU COURS DES SECRÉTAIRES BILINGUES DU COLLÈGE GRANT MacEWAN



FRANCO-RIVIERE-LA-PAIX

Mme Marie-Paule Boulet, Falher Tél : 925-2163

RÉUNION DE LA FRANCALTA

La réunion annuelle de la Caisse Francalta pour les succursales Falher-Donnelly avait lieu lundi le 23 février au centre Notre Dame de la Paix à Falher.

Au-delà de soixante personnes y assistaient, y compris M. Fernando Girard d'Edmonton. Si l'on en juge d'après l'atmosphère de la réunion, il semblerait que tous les membres sont assez satisfaits de leur caisse.

Un des projets futurs de la Caisse Francalta, serait celui d'offrir à ses membres le service F.I.L. (Farm Improvement Loans).

Et pour réussir une telle entreprise, les membres devront supporter leur caisse "à plein", en y apportant leurs comptes courants, tout autant que les comptes d'épargnes ou dépôts à terme. La réunion se terminait par un café et un goûter.



Mm. Mathias Tellier, Ernest Lefèbvre et Eugène Bérubé sont venus tout spécialement, en avion, pour assister à cette réunion

AU CLUB ALOUETTE

Le Club Alouette a tenu son "Thé" à la Saint-Valentin, samedi le 14 février. Bon nombre de membres des autres clubs de Donnelly, Girouxville et McLennan se sont rendus pour l'occasion. On chanta, on joua au "shuffleboard", en plus de fraterniser avec nos amis.

Les gagnants du tirage furent Mme Rose Beaudet de McLennan; Mme Antonia L'Abbé de Falher; M. Jos Langlois de Falher et Mme Blanche Gervais de Falher.

Je désire remercier tous ceux et celles qui ont joué un rôle dans le succès de cet après-midi. Merci à tous.

Mme Béatrice Bruneau



Le 14 février, le Club Alouette fêtait la St-Valentin. Sur la photo : Mmes Yvette Parker et Cécile Boisvert.

La Caisse populaire de Girouxville: L'UNION FAIT LA FORCE

La Caisse populaire de Girouxville serait parmi celles qui ont payé le plus haut dividende et rabais d'intérêt depuis les trois dernières années en Alberta. C'est ce qu'a déclaré avec fierté le gérant de la Caisse, M. Charles Mackell, lors de l'assemblée annuelle de la Caisse, qui a eu lieu le 27 février dernier. Environ soixante-dix personnes étaient présentes à cette rencontre.



Les directeurs de la Caisse. De g. à d. : Benoit Aubin, Gérard Macheil, Robert Girard, Charles Macheil, Gilles Desharnais, Denis Benoit, Lionel, Begin et Ray mond Loiselle



M. Charles Macheil, gérant, offre un cadeau d'adieu à Mme Evelyne Viens qui les quittera bientôt

Au cours de cette assemblée, le président de la Caisse, M. Robert Girard, a d'abord donné un compte-rendu des activités du bureau de direction, puis il a rappelé que ce dernier avait déclaré au cours de l'année un dividende de 10 3/4 p. 100 sur les parts sociales et 9 p. 100 de rabais sur les emprunts de 12 p. 100. Le bureau a également déclaré un rabais de 18 p. 100 sur les emprunts de 13 1/2 p. 100. M. Girard a jouté que la Caisse populaire de Girouxville pourrait jouir prochainement du système d'ordinateur en collaboration avec la Fédération des Caisses populaires.

Pour sa part, M. Charles Mackell, gérant de la caisse, a rappelé que les actifs de la Caisse avaient augmenté d'environ 30 p. 100, et le chiffre d'affaires d'environ 23 p. 100, pour un total de $18,694,000.00. Quant aux revenus, a continué M. Mackell, ils ont augmenté de 41 p. 100 et les dépenses de 34 p. 100.

Le comité de crédit, dans son bref rapport, a rapporté qu'il avait tenu 82 réunions au cours de l'année, et que 554 applications avaient été considérées dont 535 furent approuvées, pour totaliser un montant de prêts s'élevant à $2,302,800.00, soit une augmentation de 36.6 p. 100.

Après la réunion d'affaires, un bon nombre de personnes se sont rendues à la salle municipale de Girouxville pour participer à une soirée sociale.

BIBLIOTHÈQUE DENTINGER

Dans le but de servir la population canadienne-française de Rivière-la-Paix, la bibliothèque Dentinger, située au sous-sol de l'église de Falher, ouvre ses portes tous les jeudis de 14 à 17 heures.

Fait intéressant à remarquer, cette bibliothèque, qui compte au-delà de 5000 volumes, est la seule bibliothèque municipale française en Alberta.

Les cartes de membres sont présentement en vente pour la modique somme de $1.00 par personne ou $3.00 par famille.

B.I.N.G.O....

Voici la liste des gagnants du bingo joué le 19 février: Lise Dentinger, Yvonne Johnson, Blanche Loiseau, Anastasie Nadeau, Rose Sneizck, Gertrude Nairon, Adeline Thibeault, Jos Langlois, Blanche Loiseau, Juliette Cloutier, Jean Marie Johnson, Octave Chailler, Laure Boudreault, Lise Dentinger, Noëlla Tremblay, (Share the wealth, Lise Dentinger et Cécile Lemire), tour gratis: Jos Langlois.

Au prochain bingo!

arts et spectacles

Festival de la chanson de Granby

Le Festival de la Chanson de Granby, édition 1976, prépare pour une huitième année consécutive son programme d'activité. Le succès, sans précédent, qu'a remporté le Festival, cette année, nous prouve le besoin d'une telle organisation. La qualité, la motivation de nos candidats et la participation nombreuse du public, sont autant de facteurs influant le succès du Festival de Granby.

Concrétiser la Chanson francophone comme activité culturelle de notre pays, est un objectif poursuivi par plusieurs organismes. Le Festival de la Chanson de Granby, pour sa part continue, et de façon de plus en plus concrète, à encourager la "relève" de nos auteurs-compositeurs - interprètes et de nos interprètes, car c'est sur eux que repose notre patrimoine en matière musicale.

Nos gagnants de 1975, Pierre Potvin et Madeleine Boucher, respectivement auteur-compositeur-interprète et interprète, sont de ceux qui représentent nos aspirations culturelles, par le truchement de la chanson, moyen de communication par excellence.

Il va de soi, que gagnants et participants ne peuvent se produire eux-mêmes, comme d'ailleurs la majorité de nos chansonniers, ainsi nous vous invitons à collaborer avec eux, pour connaître leurs talents et leur permettre d'offrir au public un des plus beaux voyages culturels qu'il nous est donné de faire.

Si toutefois, vous ne pouvez les rejoindre, il nous fera énormément plaisir de vous renseigner sur leurs disponibilités.

Afin de continuer notre collaboration à la "relève", des nouveautés seront ajoutées à notre organisation, tel une chanson primée, ainsi qu'une tournée des gagnants du Festival; le tout étant présentement dans une phase organisationnelle, nous vous ferons parvenir de plus amples renseignements dans notre prochain communiqué.

En attendant, nous vous réitérons notre invitation à communiquer avec nos gagnants pour les connaître; vous y gagnerez sûrement.

Pierre Lacouture,
Coordonnateur,
Le Festival de la chanson
de Granby
C.P. 41, Granby, Québec.
Tél: (514) 372-6629

Subventions

Le Sénateur Earl A. Hastings d'Alberta annonce cette semaine l'approbation de subventions données sous le programme des Groupes Minoritaires des langues officielles au montant de $15,975. Les subventions sont: Les Montéchos d'Edmonton ($3,000); Les Chantamis d'Edmonton ($3,000); Le Centre culturel de Rivière-la-Paix ($1,000); La Chorale Chante-Joie de Rivière-la-Paix ($600.); Le Conseil Albertain de la Coopération, Edmonton ($600.); Le Comité Culturel de St-Isidore ($1,500); Le Comité Culturel de l'A.C.F.A. de St-Paul ($3,600); et la Société Franco-Canadienne de Calgary ($2,675.).





FRANCO - ST - PAUL

Mme Thérèse Albert, St-Paul
Tél : 645-4528

SESSION ALPEC TENUE À ST-PAUL



Sur cette photo : Le Père Armand Chouinard; directeur (assis), Sr. Michelle Arcand, l'abbé Gingras et Mgr. Raymond Roy

Cette session qui est une animation Liturgique par l'expression et la Communication nous apporta beaucoup de suggestions pour l'amélioration de nos Célébrations Liturgiques. Elle était sous la direction d'habiles animateurs dans les personnes de: Rév. Père Armand Chouinard, directeur général des Sessions Alpec et ses assistants: Soeur Michelle Arcand et M. l'abbé Gabriel Gingras, tous les trois de Québec.

Cette session eut lieu sous la présedence de Mgr Raymond Roy, à l'Evêché de St-Paul les19, 20 et 21 février 1976. On nous fit voir d'abord que la Communication Liturgique repose: sur les personnes, dans un environnement, au temps opportun, et par un langage accessible, afin que nos liturgies deviennent plus vivantes et plus signifiantes.

Ensuite, on attira notre attention sur la grande réalité suivante: La liturgie ne maintient son unité qu'à partir du Mystère Pascal: i.e. Mort-Résurrection; donc toute célébration liturgique doit se bâtir autour de ce mystère où nous sommes invités à passer de la mort à la vie dans le Christ.

Des ateliers se sont organisés pour permettre d'étudier ce qui peut améliorer a) la proclamation de la Parole; b) l'emploi du geste et de la technologie en communication; c) la communication Liturgique. De principes ressortis des ateliers, une Célébration Liturgique a été préparée pour nous faire voir comment appliquer ces principes dans nos liturgies selon les temps et les circonstances.

La session a atteint son point culminant lors de la Messe Concélébrée présidée par Son Excellence Mgr Raymond Roy à la Cathédrale de Saint-Paul, samedi, le 21 février à 8h.00 p.m.

Une évaluation de cette Célébration Liturgique mit fin à cette session des plus enrichissante; et les participants sont maintenant invités d'aller et de partager avec leurs frères humains.

Et ceci nous amène à vous dire: Attention: Session Alpec complète au mois d'août, du 15 au 20... à Saint-Paul... et nous y attendons au delà de 100 participants. Avis aux intéressés...!



Nous pouvons voir sur cette photo : John Bagan; maire, Rév. Bob Wallace; ministre de l'Eglise Unie, Barbara Allen, Orville Allen; juge, Guy, Carol, Rita, Daisy et Henri Lee; nouveaux citoyens de St-Paul, Alberte Doucet. En arrière plan l'abbé Marcel Croteau, Jules van Brabant de l'A.C.F.A. , Barry Fraser; représentant de la chambre de commerce, constable R.J. Robinson, Raymond Albert; prés. de l'A.C.F.A. et Ray Ratcliff, greffier.

COURS DE CITOYENNETÉ à St-Paul

Un cours de citoyenneté a eu lieu mardi, le 24 février avec le Juge Allen d'Edmonton et M. Ray Ratcliff, greffier. A l'occasion, l'A.C.F.A. a organisé une réception au Centre Culturel vers 3h.00 p.m.

LES FRANCS-PARLEURS

J'aimerais remercié, aux noms des Franc-Parleurs, les individus et les organisations suivants, pour leur coopération qui nous a aidés à réaliser le rallye sous thème de danse folklorique, qui a eu lieu les 19, 20 et 21 février. Un merci très sincère à: René Généreux, Ghislain Bergeron, Adélard Poirier, Noëlla Jacques, Doris Paul, Agnès Hébert, Elaine Lagassé, Léo Van Brabant, Gabriel Hébert, Lorraine Charron, Suzelle Larochelle, Julie Parenteau, l'A.C.F.A., la Co-op, le mouvement des Femmes Chrétiennes, la commission scolaire et tous les parents des membres du club.

Yvon Laberge
président, les Franc-Parleurs,
St-Paul

CLAIRE IFRANE À ST-PAUL

Le "Cercle dramatique de St-Paul" reçoit les conseils de Mlle Claire Ifrane, directrice du Théatre Français d'Edmonton.



Cécile Bellech (metteur en scène), Claude Brousseau, Claire Ifrane et l'abbé Croteau.



Claude Brousseau (en charge du décor), Claire Ifrané, l'abbé Croteau.

RELIGION RELIGION Religion RELIGION

Le renouveau charismatique vient-il du démon?

(suite de la semaine dernière)

Par le père Eméric Drouin

Oui, on nous accuse d'être les jouets du démon! A cela je réponds par des questions. Est-ce que le démon travaille contre lui-même? Serait-ce dans ses plans de pousser les individus à "prier sans cesse" selon l'invitation de Jésus; d'apprendre à mieux connaître ce Jésus dans les livres sacrés et dans les livres de spiritualité; de devenir courageux au point où ils ne craignent plus de conserver tout simplement des choses de Dieu avec leurs proches et les autres; de pratiquer la charité fraternelle; de se donner et donner de tout ce que Dieu leur prête, talents, amour, santé, temps et fortune non pour un gain personnel mais pour suivre l'enseignement du Seigneur; de se soumettre à toute autorité légitime et de collaborer cent pour cent avec elle; d'exemplifier les fruits du Saint-Esprit énumérés par S. Paul dans l'Epître aux Galates (5:22-26)?

Puisque nous devons toujours juger l'arbre à ses fruits, le Renouveau charismatique, qui vise à tout cela, est-il du démon ou d'un autre?

Oui, on nous accuse de tenter de former une "Eglise" parallèle ou supérieure au même clandestine différente de l'Eglise du Christ. On nous accuse de ne pas obéir au Pape et aux Evêques. A cela je réponds par le mot de M. Pierre Trudeau, "fuddle duddle". Jugez-en vous mêmes.

Nous enseignons que la promesse de Jésus d'envoyer l'Esprit-Saint pour éclairer, renforcer, guérir, protéger contre l'erreur s'applique surtout et avant tout à l'Eglise comme telle, au Pape et à ses auxiliaires, les évêques, qui ont un discernement spécial pour veiller à la pureté de la foi et pour se prononcer sur l'authencité des réclamations faites par des groupes et des individus. Nous croyons aussi que "l'Esprit souffle où il veut". Il inspire donc des groupes, des individus même en dehors de l'Eglise catholique et même chez les non-chrétiens puisque toute bonne pensée, tout bon mouvement du coeur et de l'âme trouvent en Lui leur origine.

Lorsque j'étais du diocèse de Calgary, je tenais Mgr O'Byrne au courant de ce qui se passait dans le Renouveau charismatique. Il m'a, alors, chargé de prendre part aux réunions des divers doyennés de son territoire afin d'en parler à tous ses prêtres. Depuis mon retour à Edmonton, j'ai conservé la même politique vis-à-vis de Mgr Jordan et maintenant de Mgr MacNeil. Ce dernier possède en ses filières un document, approuvé par les chefs du Renouveau de la ville. Dans ces pages nous lui promettons sincèrement que si, un jour ou l'autre, il nous commandait de tout supprimer, de tout arrêter, nous le ferions tout de suite. Est-ce suffisant et assez clair? Et puis, personne d'entre nous n'allons aider un groupe qui veut se former sans d'abord obtenir permission formelle et de l'évêque du diocèse particulier et du curé du territoire où nous nous rendons.

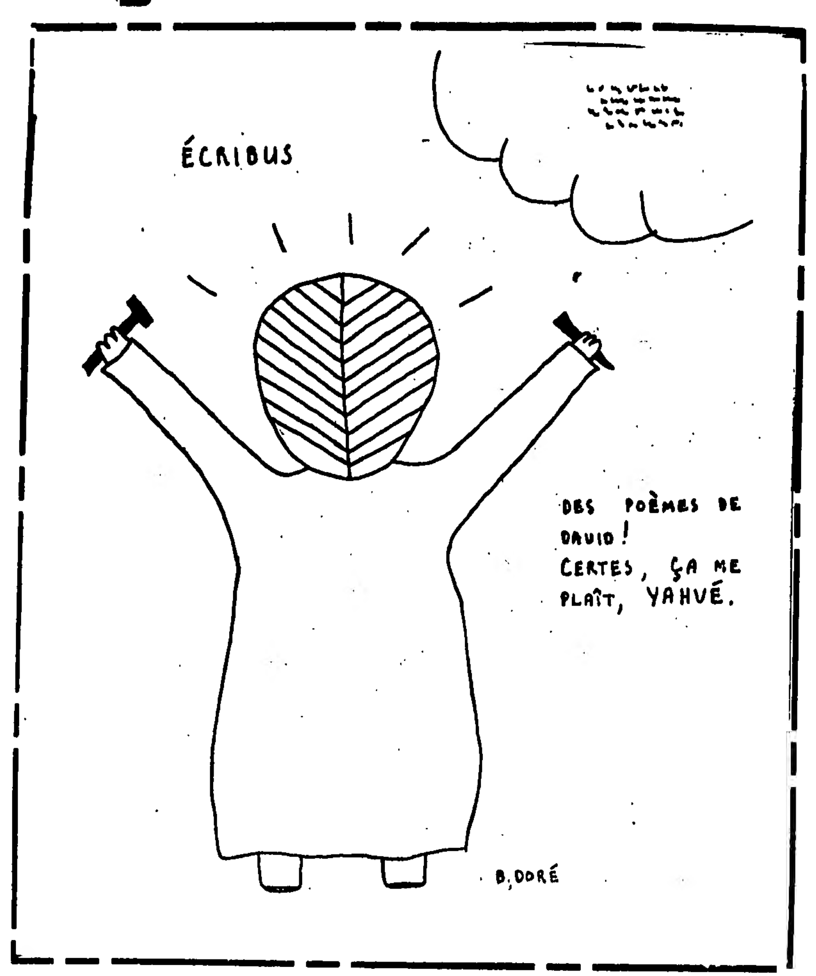


Diplômes de 8e année

Seigneur,

Ils sont deux gars de 20 et 21 ans respectivement. Ils sont diplômés de 8e année. Ils sont bourrés de complexes parce que, pour eux, intelligence et instruction c'est la même chose. Ils n'osent pas sortir avec les filles de peur de faire rire d'eux. Ils n'osent pas se présenter en tel endroit, ou en tel autre. Ils ont tellement peur d'être jugés. On en a jasé, comme ça, à trois. C'est dur de faire comprendre à quelqu'un qu'intelligence et instruction, c'est pas pareil, qu'il y a des gens instruits qui ne sont pas intelligents et qu'il y a des gens sans instruction qui sont intelligents. Seigneur, pourquoi est-ce qu'on fait passer notre instruction au point d'écraser les autres?

André Deguire, ptre.



L'inflation, un problème pour les chrétiens?

Sous le titre *Un commandement nouveau?*, les Evêques catholiques du Canada viennent d'adresser à leurs fidèles une exhortation pastorale où ils invitent la population à s'interroger sur la responsabilité de chacun par rapport au régime socio-économique actuel et à ses conséquences sur la pratique de la justice.

Parlant du Carême comme d'un temps de conversion du coeur, les Evêques se demandent pourquoi notre société tolère des inégalités dues en bonne part au désir égoïste de chacun à posséder toujours plus, dues également à la consommation effrénée et au gaspillage de nos ressources naturelles. Ces attitudes sont rresponsables en partie de l'inflation galopante dont les premières victimes sont les plus démunis, les défavorisés de notre société.

Les Evêques rappellent qu'il n'y a pas de réconciliation possible entre les hommes et avec Dieu sans une véritable recherche de la justice, et il n'y a pas de justice sans amour. Il s'agit donc pour les chrétiens de prendre au sérieux l'enseignement de Jésus et de s'engager, individuellement et collectivement, à la réalisation d'une plus grande justice dans leurs divers milieux de vie. Alors seulement, la réconciliation célébrée dans le Sacrement du Pardon prendra son véritable sens; alors seulement le Carême préparera à célébrer l'Eucharistie de Pâques comme une véritable action de grâces à Jésus venu sur terre pour nous apprendre à aimer, à être justes et à nous réconcilier avec Dieu, avec notre prochain et avec nous-mêmes.

anniversaires

Meilleurs voeux aux membres de la sécurité familiale

VENDREDI, le 12 mars

Soeur Catherine COTE, c.s.c., Donnelly
M. l'abbé Léonard DEROME, Québec
Soeur Torcienne MEUNIER, f.j., Edmonton
Dr. Joseph P. MOREAU, Edmonton
Dionnis POULIN, St-Paul
Edouard REQUIER, Donnelly
Mme Henriette TURCOTTE, Girouxville
Léo VAN BRABANT, St-Paul

SAMEDI, le 13 mars

Mme Thérèse DECHENE, Edmonton
Marc LAPOINTE, St-Lin des Laurentides
Mme Imelda LECLAIR, Edmonton
Mme Emelda OUELLET, Tangente
Grégoire OUELLET, Tangente

DIMANCHE, le 14 mars

Mme Fernande BISSON-CAMPBELL, Edmonton
Alcide BRUNEAU, Falher
Mme Liette BUGEAUD, Bonnyville
Soeur Florence CLUSIAULT, s.c.e., Tisdale
Denis A. DUCHARME, Bonnyville
Josephat FORTIER, Valleyview
Mme Imelda GAGNON, Medicine Hat
Mme Louise GALLANT, Edmonton
Ernie GAMROTH, Edmonton
Ernest GENEST, Edmonton
Mme Eugénie GINGRAS, Edmonton
Eugène O. LABROSSE, Calgary
Gérard MERCIER, Donnelly
Brian W. MONTE, St-Paul

Raoul TREMBLAY, Falher

LUNDI, le 15 mars

Rolland O. AUDETTE, St-Paul
Gérard L. LEMIEUX, Bonnyville
Louis Ph. TELLIER, Bonnyville
Mlle Lise VEILLETTE, Edmonton

MARDI, le 16 mars

Léo CHALIFOUX, Edmonton
Roméo CHAMPAGNE, St-Paul
R.P. Eugène LEBLANC, o.m.i., Falher

MERCREDI, le 17 mars

Raymond J.P. CHAUVET, Ottawa
Rémi CLOUTIER, McLennan
R.P. Christian KNAPEN, o.m.i., Grouard
Soeur Corinne LANGLOIS, f.j., Athabasca

JEUDI, le 18 mars

Paul ARSENAULT, High Level
Marcel BROUSSEAU, St-Vincent
Mme Léona DUBRULE, McLennan
Paul Arthur FORTIN, St-Isidore
Raúl LAMBERT, Marie Reine
Mme Georgette LANGLOIS, Tangente
Mme Thérèse L'HEUREUX, Edmonton
Mme Thérèse REGIMBALD, St-Albert
Edouard TERCIER, St-Albert
Maurice C. VALLEE, Bonnyville

Ici Radio-Canada

Programme
de la télévision

Semaine du 13
au 19 mars 1975

Volume 10
numéro 12

. . . chant d'amours
de Serge Garant
aux Beaux Dimanches
(article en pages 6 et 7)

Catherine Lara
à Vedettes en direct

Dossier sur les transports
au Canada

Les Beaux Dimanches

. . . chant d'amours
le 14, 22 h 00

Un spectacle éblouissant

Une merveilleuse idylle entre la musique et l'image vous est présentée aux **Beaux Dimanches**, le 14 mars à 22 heures. Intitulée **. . . chant d'amours**, cette oeuvre de Serge Garant dessine les aspects tantôt violents, tantôt tendres de ce mystérieux sentiment qu'est l'amour. Pierre Morin signe avec brio cette émission musicale.

Laissons à Serge Garant, éminent compositeur de chez nous, le soin de décrire lui-même son oeuvre: «C'est à Rome, en 1974, que j'ai imaginé d'écrire une oeuvre lyrique groupant, autour d'un trio vocal et d'un violoncelle solo, un ensemble de cuivres, de harpes et de percussions. Le titre, **. . . chant d'amours**, dit assez qu'il s'agit d'une célébration de toutes les sortes d'amours, de l'amour mystique à l'amour vénal, en incluant toutes les variations qu'on peut imaginer.

«Dans un premier volet, composé entre mars et mai 1975, je n'ai utilisé (en dehors de trois définitions du mot amour tirées de dictionnaires français, anglais et espagnols, de graffiti modernes et de «petites annonces» que des textes anciens — de Salomon, Pétrarque, Shakespeare, Jean de la Croix, sainte Thérèse d'Avila et Ronsard — de même que des graffiti de Pompéi. Ces textes ont été assemblés par Gabriel Charpentier. Un second volet — l'oeuvre devant durer éventuellement de 60 à 75 minutes — utilisera strictement des textes modernes.

«Bien qu'organisée très rigoureusement, la partition est peut-être plus facile d'accès que mes autres oeuvres. D'abord parce qu'elle est plus lyrique, les voix y étant traitées assez traditionnellement. Ensuite parce que les oppositions entre moments statiques et moments chromatiques — ou entre violence et tendresse — y sont très clairement marquées. Enfin parce que la ligne du violoncelle trace une longue courbe à travers les matières changeantes, servant en quelque sorte de fil conducteur.»

. . . chant d'amours est une oeuvre commandée à Serge Garant par la Société Radio-Canada à l'occasion de la Semaine mondiale de la musique de l'automne dernier. Voici les impressions de Yehudi Menuhin, à la suite de la présentation de l'oeuvre: «Vous savez, nous venons justement de voir et d'entendre une oeuvre musicale conçue spécifiquement pour ces médias, et c'est très bien réussi. Il faut comprendre, évidemment, que les moyens utilisés sont si énormes qu'il demeure excessivement difficile pour un compositeur, même très doué, de commander à ces techniques et à ces moyens instrumentaux nouveaux.»

Ces moyens, dont parle M. Menuhin, ne sont pas tous évidemment du ressort de Serge Garant. Hugo Wuethrich en a signé la conception visuelle et Solange Legendre, les costumes; Claude Pierre-Humbert a fait les maquillages, et André Théroux a conçu les graphiques. Gabriel Charpentier était conseiller artistique et Neil Chotem, conseiller musical. Du

Guy Lachapelle



Des musiciens de la SMCQ



Robert Leroux





Dorothée Weldon



Interviewer: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Raymond Rouleau, homme de théâtre français **(dernière de 5)**. Réal.: Jean Faucher.

24h00 LORD MOUNTBATTEN

MERCREDI
le 17 mars

9h25 OUVERTURE ET HORAIRE

9h30 LES ORALIENS
«Exercices physiques».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». L'alarme et la défense. Participation de Marie-Anne.

10h00 YOU-HOU
«L'Oeil».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Textes: Michel Rivard, Serge Thériault, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel, Daniel Cadet et Jacqueline Barrette. Trompe-l'Oeil: «Ti-Pit». Rita la toque: «La Perruque». «L'Histoire du petit coco dans l'eau». «Le Voleur mécanique de biscuits». Dessin-minute. Chanson: «Quand on est just'un p'tit peu malade». «Le Ménage du salon». Réal.: Renault Gariépy.

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Obésité», avec le docteur Jean-Paul Ostiguy.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Françoise Faucher prépare un pain au gingembre et au miel et un pain aux canneberges et à l'orange.

11h30 LA GRANDE AVENTURE
«Lutte pour la vie». En Afrique, la survie des espèces dépend toujours d'une autre espèce.

12h00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS
«Désert de la soif».

12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Fête». Invités: Anne Andersen, Carole Cloutier et Christian di Maccio. Réal.: Marcel Brisson.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Les Femmes et l'hôtellerie au Québec». Les diverses expériences des femmes qui sortent de l'école de l'hôtellerie et qui par la suite ont des difficultés à se faire reconnaitre. Recherches et entrevues: Minou Petrowski. Réal.: Nicole Aubry.

14h30 CINÉMA ●
Le Loup de la Sila. Drame réalisé par Duilio Coletti, avec Amédéo Nazzari, Sylvana Mangano et Jacques Sernas. Plusieurs années après la mort de son frère et de sa mère, une jeune fille retourne en Calabre où elle veut se venger des coupables (It. 50).

16h00 BOBINO

16h30 LA FRICASSÉE
Sketches, chansons et films d'animation. Textes: Jean-Pierre Plante, Serge Thériault, Raymond Plante et Jacqueline Barrette. Avec Michèle Deslauriers, Lorraine Pintal, Marc Messier, Murielle Dutil, Serge Thériault, Denis Mercier, Claude Maher et Denis Mercier. «Les Hommes forts». «Catherinette la Touche». «Fricasports olympique». «Sur Ginette de la table ronde». «La Vie quotidienne du Père Noël». «Tout est tranquille». «Gaston et Yvonne Boston» et «Rémi le chansonnier». Réal.: André Bousquet.

17h00 LES EXPLORATEURS DU MONDE
«Fantastique île de Pâques»: «Le Grand Voyage» (1re de 2). Documentaire réalisé par l'archéologue Francis Mazière. Croisière de 150 jours vers l'île de Pâques. Narrateur: Pierre Valcour.

18h00 CE SOIR

19h00 DESTINATION: MONDE
Recherche et textes: Gilles Parizeau. Animateur: André Vigeant. Réal.: Lise Chayer. «La France» (3e de 4).

19h30 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Recherches: André Gascon, Christiane Tremblay, Jean-Claude Labrecque et Ghislaine Marsot. Réal.: Suzanne Mercure et Karl Parent.

20h00 BEAU DOMMAGE: NORANDA MINES

21h00 HERITAGE
«Le Japon». Depuis 30 ans, l'éveil à l'industrialisation s'est reflété dans maints aspects de la vie nippone mais n'a guère entamé la mentalité profonde des Japonais. Réal.: Larry Hertzog.

22h00 TÉMOIGNAGES
«Divorce». Un homme d'affaires traversant une grave crise commerciale est grièvement blessé dans son bureau, par une balle de revolver. Tentative de suicide? En vedette: Renée St-Cyr, Régine Blaess et Jean Fontaine. Scénario et dialogues: Pierre Laforet. Réal.: Paul Siegrist.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA CANADIEN
La Vraie Nature de Bernadette. Drame réalisé par Gilles Carle, avec Micheline Lanctôt, Donald Pilon, Willy Lamothe, Robert Rivard et Maurice Beaupré. Bernadette fuit son foyer de Montréal et s'installe dans une maison de campagne pour y vivre selon un régime végétarien. Cette nouvelle Samaritaine accueille tout le monde, jeunes, vagabonds, orphelins, et devient un élément de scandale et de superstition.

JEUDI
le 18 mars

9h25 OUVERTURE ET HORAIRE

9h30 LES ORALIENS
«Les Instruments de jardinage».

9h45 EN MOUVEMENT
«Abdomen». Le déclin des capacités et des puissances. Participation de Paule.

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Emission placée sous le signe du son et de l'image, à l'aide de jeux, chansons, mime, bricolage, contes et graphiques. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerier. Les lettres «AN».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Textes: Serge Thériault, Jean-Pierre Plante, Michel Rivard, Francine Ruel, Daniel Cadet et Jacqueline Barrette. Boulier: «Le Numéro de téléphone du Japonais aux longues moustaches». Chanson: «C'est bon de sentir». Dessin-minute. «Alain et Tiri». Film: «Le Point rouge». «Interview du réveille-matin». Réal.: Renault Gariépy.

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Horticulture», avec Paul Pouliot. «Bricolage», avec Jacline Gratton. «Graphoanalyse», avec Marguerite Paquette.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Edouard Rémy prépare un plat de lentilles.

11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
«Un éléphant bien élevé». «Une basse-cour dans un salon». «Le Shérif froussard». «L'Homme à la maison».

12h00 SKIPPY, LE KANGOUROU

12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Création». Invités: Madeleine Chartrand, Jacques Hustin et Jean-Guy Deraspe. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Interview avec Louky Bersianik, auteur de «L'Euguélionne», le premier grand roman féministe québécois. Ce roman décrit «la longue marche d'une femme vers la plénitude». Interviewer: Nadia Ghalem. Réal.: Fernand Choquette.

14h30 CINÉMA ●
Le Don Juan des bas-fonds. Drame policier réalisé par Piero Tellini, avec Vittorio de Sica, Domenico Modugno et Giovanna Ralli. Un brave type est arrêté pour avoir fait le guet pendant un cambriolage. Les arguments qu'il invoque pour sa défense le feront tomber dans un autre piège (It).

16h00 BOBINO

16h30 LE GUTENBERG
Avec Gilles Renaud, Monique Mercure, Claude Gai, Gilbert Sicotte, Jacques Lavallée, Jean-Pierre Chartrand, Han Masson, Anne Caron, Louis Dallaire et Marc Favreau. Texte: Pierre Duceppe. Réal.: Hubert Blais.

17h00 LASSIE
«Lassie et les écureuils volants». Lassie se lie d'amitié avec une famille d'écureuils volants et sauve la femelle d'une mort certaine lorsque, prisonnière d'une boîte de conserve, elle roule au bas d'une pente abrupte.

17h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Le Nil».

18h00 CE SOIR

19h00 GENIES EN HERBE

19h30 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.

20h00 LES GRANDS FILMS
L'Affaire Dominici. Drame policier réalisé par Claude Bernard-Aubert, avec Jean Gabin, Paul Crauchet, Victor Lanoux et Gérard Darrieu. En août 1952, un touriste anglais, sa femme et sa fillette sont assassinés près d'une ferme dans la campagne provençale. L'enquête de la police qui progresse difficilement implique dans l'affaire les fermiers Dominici. Au bout d'un an, le vieux Gaston Dominici, formellement accusé du meurtre, par un de ses fils, signe un aveu de culpabilité (Fr.-it. 73).

22h00 LA SAGOUINE
Viola Léger interprète «La Sagouine» d'Antonine Maillet. «L'Enterrement». Réal.: Jean-Paul Fugère.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 BONEY
Avec James Laurenson. «Boney est mort». Boney est recherché pour ivresse, tapage nocturne et menaces de mort. D'autre part, des aborigènes affirment qu'il a été tué et incinéré et entendent venger sa mort.

24h00 CINÉMA
Calcutta. Documentaire réalisé par Louis Malle. Les grands thèmes de la pensée orientale. L'Inde contemporaine vue à travers la grande métropole du Bengale; images de la misère (Fr. 69).

VENDREDI
le 19 mars

9h25 OUVERTURE ET HORAIRE

9h30 LES ORALIENS
«Le Bateau fantôme».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». La santé dans la famille. Participation de Jacques Hotte.

10h00 CLAK
«Lourd-léger».

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«Le Singe de grand-père».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Les Services gouvernementaux fédéraux»: la pension de vieillesse.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette offre à Michel Conte un aspic à la sole et aux crevettes.

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«Les Beautés de la baie Georgienne». Un cinéaste-naturaliste initie ses fils à la beauté de la nature sur les rivages de la baie Georgienne. Ils y rencontrent le cerf à queue blanche, l'ours noir, le geai bleu, etc.

12h00 MINI-FÉE
«Nana, la guenon».

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Pierre Day.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Chronique en alimentation: planification du marché, avec Suzanne Leclerc, du ministère de l'Agriculture du Québec. — «La Psychologie de l'enfant de 0 à 6 ans» (12e). Séparation de l'enfant par les voyages, la maladie et la séparation des parents. Recherche: Nicole Champagne. Animatrice: Françoise Faucher. — Chronique «Vivre au présent», avec Madeleine Arbour. Sujets: personnalité du décor grâce aux accessoires; également: le peintre Jean-Paul Lemieux. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Jeannette Tardif.

14h30 CINÉMA
Duel à la vodka. Comédie réalisée par Sammy Drechsel, avec Lilli Palmer, Curd Jurgens et Pascale Petit. Deux jeunes femmes officiers dans l'Armée rouge sont choisies pour représenter l'URSS à une conférence sur le désarmement à Genève. En même temps que se poursuivent des manoeuvres d'espionnage pour s'emparer d'une nouvelle arme américaine, un conflit sentimental s'engage entre l'une d'elles et le chef de la délégation des Etats-Unis (Germano-fr. 66).

16h00 BOBINO

16h30 LA RIBOULDINGUE
«L'Hyppo manie».

17h00 DAKTARI
«La Lutte pour la vie».

18h00 CE SOIR

19h00 VISAGES

19h30 MARCUS WELBY, M.D.
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo. «La Nature humaine».

20h30 HORS SÉRIE
Splendeurs et misères des courtisanes. D'après l'oeuvre de Honoré de Balzac, vaste fresque satirique de la vie politique parisienne au siècle dernier. Avec Georges Géret, Bruno Garcin et Corinne Le Poulain. Réal.: Maurice Caseneuve. **Dernière:** Esther et Lucien sont enterrés l'un près de l'autre. Vautrin assiste à la cérémonie, encadré par deux policiers. Tout semble bien fini pour lui. Et pourtant, il lui reste quelques comptes à régler.

21h30 SCIENCE-RÉALITÉ
Animateur: Joël Le Bigot. Recherches: Bernard Houde et Jean-Marc Fleury. Conseiller: Fernand Seguin. Documentaliste-recherchiste: Solange Gagnon. Réal.: Fernande Chouinard et Thérèse Patry.

22h00 DOSSIER
«Les Maitres du golfe ou les Heures tranquilles de l'abondance». Reportage tourné dans les émirats du golfe arabo-persique, principalement à Abou Dhabi, Dubaï et Sharja, où les Arabes de ces régions ont un revenu, per capita, le plus élevé au monde. Reporter: Pierre Nadeau. Images: Réal Renaud. Réal.: Claude Sylvestre.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
La Leçon particulière. Drame sentimental réalisé par Michel Boisrond, avec Renaud Verley, Nathalie Delon, Robert Hossein et Bernard Le Coq. Un lycéen s'éprend de la maitresse d'un champion de courses automobiles (68).

18h00 LA QUESTION
Entrevue avec une personnalité de la scène politique. Animateurs (en alternance): Claude Beauchamp, Charles David et Florian Sauvageau. Réal.: Lise Distexhe.
18h30 TÉLÉJOURNAL
18h40 NOUVELLES DU SPORT
18h50 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti québécois.
19h00 LA P'TITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Rinfret, Robert Maltais, Christiane Pasquier, Jacques Thisdale, Guy L'Ecuyer et Eric Gaudry. «Larcin et tromperie légère». En pleine nuit, un voleur s'introduit au restaurant des Germain. Mais il est surpris par Yvon Ranger qui passait par là. Réal.: Bruno Paradis.
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Monsieur B — Tels que nous étions. Jacques Boulanger reçoit France Castel, Chrystine Chartrand et Franck Fernandel. Au programme: «Attention, mesdames et messieurs», «La Fête». F. Castel: «Bravo, monsieur le monde» et «L'Arche de Noé» (avec C. Chartrand). C. Chartrand: «Une nuit sur ton épaule» et un monologue. F. Fernandel: «Amour interdit», «Les Yeux d'un ange» et «Bonjour Marie». Chorégraphie: Michel Boudot. Direction musicale: Michel Brouillette. Réal.: Normand Mathon.
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: les Requins dormeurs du Yucatan. A quelques kilomètres d'Isla Mujeres dans la péninsule du Yucatan, au Mexique, vit une espèce de requins redoutables et mal connus, retranchés dans des grottes sous-marines. Au cours de cette dangereuse expédition, l'équipe de la Calypso tente de percer le secret des requins dormeurs. Textes: Philippe Diole. Réal.: Jacques-Yves et Philippe Cousteau.
21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Pythagore de 1 à 7. Création d'expression corporelle de Michel Conte, avec le Groupe du studio d'expression corporelle (Johanne Carreau, Martine Riopelle, Suzanne Tétreault, Robert Gendreau, Michel Jodoin, Gilbert Leblanc et Jean-Louis Munn). Texte et mouvements: Michel Conte. Musique: Neil Chotem. Réal.: Pierre Morin.
22h00 LES BEAUX DIMANCHES
...chant d'amours. Oeuvre commandée à Serge Garant à l'occasion de la Semaine mondiale de la musique (automne 1975). Solistes: Pauline Vaillancourt, soprano; Marie Laferrière, mezzo-soprano; Roland Richard, baryton, et Edward Culbreath, violoncelliste. L'ensemble de la Société de musique contemporaine du Québec est sous la direction de Serge Garant. Conseiller musical: Neil Chotem. Réal.: Pierre Morin.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 SPORTS-DIMANCHE
23h00 CINE-CLUB
"L'invitée"

LUNDI
le 15 mars

9h25 OUVERTURE ET HORAIRE
9h30 LES ORALIENS
Le français oral pour les enfants de préscolaire et de 1re année. Avec Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Prod.: Radio-Québec. «On peint».
9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. «Conditionnement physique général». L'homme et l'énergie. Participation de Marie-Anne.
10h00 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «La Picotte prend le téléphérique».
10h15 AU JARDIN DE PIERROT
Chansons, danses, mimes et dessins. Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Mime: Maurice Gibeau. Musique: Pierre Brabant. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «La Borne-fontaine».
10h30 CONSEIL-EXPRESS
De Trois-Rivières. Conseils pratiques répondant aux besoins de la vie quotidienne. «Médecine vétérinaire», avec Louise Laliberté-Robert. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Marcel Lamy.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Benoît Marleau prépare un carré d'agneau à la Provençale.
11h30 NOËLE AUX QUATRE VENTS ●
Feuilleton de Dominique Saint-Alban, avec Anne Jolivet, Rosy Varte et Pierre Mondy. 29e: Ugo veut organiser un concert de musique française en hommage aux Vaindrier, mais Nicole est en pleine dépression et ne pense qu'à sa «maison des jeunes».
12h00 LES AVENTURES CÉLÈBRES DE M. MAGOO
Dessins animés. Voix de Jim Backus. «Robin des Bois» (2e de 4).
12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Direction musicale: Yvan Landry. Thème: «Tendresse». Invités: Andrée Forest, Jean-Loup Chauby et Julos Beaucarne. Réal.: Jean-Paul Leclerc.
13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Myra Cree.
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Pierre Duceppe.
14h30 CINÉMA
Les Gaietés de l'escadron. Vaudeville réalisé par Paolo Moffa, avec Daniel Gélin, Vittorio de Sica, Charles Vanel et Silvana Pampanini, d'après la pièce de Courteline. Un jeune aristocrate est convoité comme gendre par son chef d'escadron qui cherche vainement à marier ses deux filles. Il profite de la situation et en abuse, sûr qu'il est de l'indulgence de son chef (Fr.-it. 54).
16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.
16h30 FANFRELUCHE
Une jolie poupée, en feuilletant un livre d'images, entraîne les jeunes dans un univers d'enchantement. Textes et principale interprète: Kim Yaroshevskaya. Réal.: Micheline Latulippe. «La Belle au Bois dormant».
17h00 SALTO MORTALE
La vie quotidienne d'une famille de trapézistes en tournée internationale. Avec Gustav Knuth, Helmut Lange, Ursula Van Manescul et Sabine Eggerth. «Séville». Le cirque se transporte en Espagne et se fixe à Séville. L'écuyère fait un gros effet sur le plus célèbre toréador de Séville. Pendant ce temps, en Suisse, Henriette reprend goût à la vie.
18h00 CE SOIR
Magazine d'information. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Normand Lester, Laurent Bégin, Gilles Liboiron, François Perrault, Jean-Pierre Perron, Jeannine Morin, Georges Désilets, René Mailhot et Gilles-Philippe Delorme.
19h00 QUELLE FAMILLE!
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse, avec Johanne Verne, Ghislaine Paradis, Robert Toupin, Isabelle et Martin Lajeunesse et André Cartier. Nicole et Isabelle s'entendent plutôt bien... jusqu'à ce que naisse une certaine rivalité à propos d'un garçon. Réal.: Aimé Forget.
19h30 JO
Magazine préolympique. Commentateurs: René Lecavalier et Richard Garneau. Textes et recherches: Yvon Dore et Louis Chantigny. Réal.: Louise B.-Tardif et Gaston Dagenais.
20h00 Y A PAS DE PROBLÈME
Téléroman de Réginald Boisvert, mettant en vedette Lionel Villeneuve, Janine Sutto, Marc Legault, Anne Létourneau, Louis Poirier, Sébastien Dhavernas, Luce Guilbault, Brigitte Purkhardt, Roger Lebel, Louis de Santis, Claude Michaud et Francine Vernac. Heureux et content, Charley annonce ses fiançailles à Hervé et Justine. Mais quelle malchance lui arrive-t-il en sortant du restaurant? Réal.: Guy Hoffmann.
20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman de Louise Matteau et Normand Gélinas. Avec Louise Matteau, Normand Gélinas, Véronique Le Flaguais, Alain Fournier, Michel Côté et Paul Guèvremont. François et Danielle rencontrent un ancien ami et essaient de le faire repartir du bon pied. Réal.: Jean Picard et Jean-Yves Laforce.
21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Ultimatum. Drame réalisé par Allen Reisner, avec Ted Bessel, Elisabeth Ashley et Everett Rosenthal. Pour prouver sa valeur, un scénariste de télévision se laisse convaincre par un ami d'écrire le scénario d'un kidnapping, puis de le réaliser dans les faits. Il se rend compte que le but de son ami était tout autre (USA).
22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.
22h50 NOUVELLES DU SPORT
23h00 LA FEUILLE D'ÉRABLE
Fresque historique. **2e de 13:** «La Canayenne». A Saint-Malo, Marie obtient de Cartier la promesse de l'emmener à Stadaconé. Elle y retrouve François Belleröse, malade, amaigri, méconnaissable. Avec Gilles Renaud, Marcella Saint-Amant, Anne Pauzé, Ronald France, Léo Ilial, Roger Garceau, Lionel Villeneuve, Denis Lacroix, Michel Leblond et Jordan Deitcher. Prod.: Radio-Canada, en collaboration avec la France, la Belgique, la Suisse et la Société nouvelle Pathé-Cinéma. Réal.: Jean-Louis Colmant, Onyx Films Inc.
24h00 D'ARTAGNAN
D'après Alexandre Dumas père et Auguste Maquet.

MARDI
le 16 mars

9h25 OUVERTURE ET HORAIRE
9h30 LES ORALIENS
«Les Poissons».
9h45 EN MOUVEMENT
«Anti-douleur». Les habitudes alimentaires des adolescents. Participation de Paule.
10h00 LES CHIBOUKIS
10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Panoplie: «L'Auto de Panoplie». «Le téléphone sonne». Chanson: «La Marche des ustensiles». Brindille: «Compter pour s'endormir». Film: «Les Portes». Babiole: «Devinette arbre». Chanson: «Alice et Narcisse: l'éternuement». Dessin-minute: «Souris dans le fromage». Rita la toque: «La Perruque». Futaie: «L'Avoine».
10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Coiffure»: les shampooings, avec Pierre Ladouceur.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Jeanne-d'Arc Charlebois prépare une remoulade de céleri rave au curacao ou au sherry et une terrine de porc aux épinards.
11h30 IMAGES DU CANADA
L'histoire des cinq principales régions du Canada. Commentaires de l'historien Donald Creighton. «Loyauté, ténacité, fierté» (1re de 2). L'histoire de la colonisation dans les Maritimes.
12h00 LES ENFANTS DE L'ARCHIPEL
«Le Renard». Au cours de la nuit, Patrick quitte la maison pour aller rejoindre l'instituteur, à la recherche du renard qui fait des ravages dans le poulailler.
12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Showbizz — Jazz». Invités: Chantal Catela, Nick Ayoub, Jocelyne Pascal et l'oncle Charley (jazzman). Réal.: Michel Gaumont.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«La Décennie du travail sur les problèmes et la situation de la femme», avec Maria Masson, membre de la Délégation canadienne à l'ONU. — «La Répartition des pouvoirs à la maison», avec Renée Cloutier-Cournoyer, sociologue. — «Les Cours professionnels sans débouchés sur le marché du travail», avec Soeur Madeleine Noël, deux étudiantes et deux diplômées de ces cours. Animatrice: Micheline Archambault. Recherches: Colombe Métivier. Réal.: Jean-Pierre Ratté, de Québec.
14h30 CINÉMA ●
Marco la Bagarre. Drame d'aventures réalisé par G. Bennati, avec Marina Vlady, G. Landry et G. Greco. Marco le braconnier est partagé entre sa passion pour la chasse et son amour pour une fermière. Or, le garde-chasse est son rival (It. 54).
16h00 BOBINO
16h30 LE GRENIER
Avec Yvon Bouchard, Gérard Poirier, Robert Duparc, Marielle Bernard, Martine Rouzier, Germaine Le Myre, Germaine Bougie, Marie-Christine Larocque, Monique Venne-Boisjoli, Georges Bélisle et Claude Ravenelle. Etienne monte une séance avec ses amis pour clôturer son exposition. Musique: Marie Bernard. Réal.: Claude Poulin.
17h00 DANIEL BOONE
«L'Arme enchantée».
18h00 CE SOIR
19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«L'Ennemi de la montagne» (2e de 2). Timmerlake et sa bande terrorisent la région. Jimmy songe à sacrifier Blossom pour nourrir sa famille. Avec Patricia Crawley, Eric Shea et Mitch Vogel. Réal.: Vincent McEveety.
20h00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault et Yvon Dufour. Réal.: Claude Désorcy.
20h30 VEDETTES EN DIRECT
En vedette: Catherine Lara. Réal.: Jean Gaumont.
21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Claude Préfontaine, Anne Pauzé, Huguette Oligny, Antoinette Giroux, Réjean Lefrançois, Danielle Roy, Gisèle Dufour, Daniel Gadouas, Andrée St-Laurent, Aubert Pallascio, Serge Turgeon et Manon Bernard. Après une longue convalescence, Ti-Bé a une discussion avec son grand-père qui lui offre l'hospitalité. Réal.: Yvon Trudel.
21h30 LE 60
Magazine d'information. Animateur: André Payette. Reporters: Claude-Jean Devirieux, Gil Courtemanche, Gérard Gravel, Gilles Gougeon et Michèle Viroly. Réal.: Gérald Renaud, Rolland Guay, Jean Saint-Jacques, Renault Gariépy, Robert Dubuc, Georges Dufresne et Claude H. Roy. Coord.: François Brunet.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h50 NOUVELLES DU SPORT
23h00 RENCONTRES
Invité: Guy Boulizon, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Montréal et au CEGEP du Vieux-Montréal, et l'un des cofondateurs du collège Stanislas.

côté technique, Hervé Bibeau a fait la prise de son et Jean-Guy Corbeil a défini l'éclairage sous la direction de Raymond Barrette. Renée Borduas assistait Pierre Morin dans cette réalisation d'envergure. Serge Garant confie à leur sujet qu'il ne pouvait imaginer une plus étroite collaboration que celle qu'ils lui ont accordée: «...ils n'ont rien fait sans me consulter, afin qu'images et musique soient animées d'un même esprit».

Les solistes de **...chant d'amours** sont le soprano Pauline Vaillancourt; le mezzo Marie Laferrière; le baryton Roland Richard, et le violoncelliste Edward Culbreath. Les autres musiciens sont tous de la Société de musique contemporaine du Québec. Solistes et instrumentistes sont sous la direction du compositeur.

La musique contemporaine gagne à être présentée à la télévision. Le synchronisme recherché entre l'image et le son donne à l'oeuvre musicale une dimension rarement obtenue en concert. La caméra permet d'être partout à la fois et sait nous faire saisir par un découpage intelligent et soigné le maximum du message. Le lyrisme de **...chant d'amours** nous facilite beaucoup l'approche de ce langage de notre siècle. Le sujet apporte une dimension profonde et affective à la musique qui nous fait passer du sourire à la réflexion. Les textes choisis dans l'oeuvre témoignent de plusieurs philosophies et de plusieurs époques, ce qui nous montre l'universalité du sentiment traduit par le son.

Mais que pouvons-nous penser devant une telle exécution tant visuelle que sonore. Serge Garant, dans cette oeuvre, tend la main au public en faisant chanter l'amour par des voix magnifiques. Le côté abstrait de la musique actuelle, souvent accessible seulement aux initiés, est présenté d'une façon très séduisante par Pierre Morin. L'oeil est comblé autant que l'oreille, attirés par l'insolite de cette production. Les textes nous font véritablement voyager dans l'inconscient collectif du genre humain. La musique de **...chant d'amours**, méditative puis très présente, révèle des instincts aussi beaux que cruels. L'ensemble met en question la nature controversée de l'homme: ange velu ou singe nu? Grâce à un décor pourtant sobre et à un éclairage éthéré, le studio apparaît presque comme un temple. Le message des créateurs, si profond soit-il, offre un spectacle éblouissant qui sait divertir, sinon intriguer. Cette émission fera sans aucun doute sa marque dans les annales des réalisations musicales télévisées.

...chant d'amours de Serge Garant est une musique qui veut traduire «ce jeu mystérieux qui va de l'amour d'un corps à l'amour d'une personne...» (Marguerite Yourcenar).

Philippe Leduc

Pauline Vaillancourt, Marie Laferrrière et Roland Richard





Edward Culbreath



Serge Garant



Culture et information

Dossier
début: vendredi 26, 22 h 00

«Les Transports au Canada»: où en est-on?

A compter du vendredi 26 mars à 22 heures, **Dossier** présentera aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada une série de quatre documents intitulés *les Transports au Canada.*

Réalisées par Georges Francon, ces émissions feront le point sur l'évolution des principaux modes de transport canadiens.

Jacques Ouvrard, qui a effectué les recherches pour ce **Dossier**, recueillera les témoignages de spécialistes et représentants de sociétés publiques ou privées, tous impliqués dans une forme ou l'autre de transport au Canada.

Au classement des pays les plus étendus géographiquement, le Canada arrive deuxième, après l'Union Soviétique, avant la Chine de Mao.

Et pourtant, l'immensité de ce territoire (18 fois plus grand que la France) n'a d'égale que la très faible densité de sa population, environ 22 millions d'habitants répartis sur près de 10 millions de kilomètres carrés.

Ces quelques données expliquent pourquoi les gouvernements ont toujours accordé une très grande importance au développement des moyens de communication terrestres, maritimes et aériens. Aujourd'hui, le coût moyen per capita du transport au Canada s'élève à 30% de plus que dans tout autre pays.

«Voyageurs... en voiture», premier volet de la série, soulignera le rôle de chacun des moyens mis à la disposition des passagers.

M. Marc Brenckmann, spécialiste attaché au Centre de développement des transports du Canada et principal témoin de cette série, fera d'abord un bref historique du transport passager au Canada.

Les voies maritimes et fluviales d'abord, principales avenues utilisées par nos ancêtres indiens, français et anglais.

L'avènement du chemin de fer ensuite, véritable colonne vertébrale de la Confédération canadienne, grand rêve de John A. Macdonald, qui a donné lieu aux plus vifs combats politiques de l'histoire, a aspiré d'énormes sommes d'argent et exigé de véritables prouesses techniques de la part de ses artisans.

L'automobile et l'avion plus récemment, dont le développement a connu un essor prodigieux au cours de la deuxième guerre, complètent le tableau.

Aujourd'hui, les Canadiens choisissent l'automobile pour 90% de leurs déplacements. A l'opposé, l'autobus, qui constitue pourtant le «transporteur-passagers le plus économique, demeure sous-estimé par les irréductibles de l'automobile, ceux que Pierre Daninos a affectueusement surnommés «les demeurés de la pédale».

Pour les moyennes et longues distances, l'avion remporte la palme auprès des voyageurs. Ces derniers préfèrent sacrifier des sous plutôt que subir les très longs délais occasionnés par le train.

Les véhicules de demain seront à peu près les mêmes, tout en offrant une meilleure performance et un plus grand confort, dans la mesure où des restrictions financières ou énergétiques ne freineront pas leur développement.

En l'an 2000, on verra probablement circuler des voitures électriques, dont on a déjà vu certains prototypes.

Le train sera appelé à faire les plus grands progrès, s'il ne veut pas tomber en désuétude. Déjà, utilisant les résultats de recherches en aéronautique, le Turbo offre de belles promesses d'avenir, comme le LRC (Léger, Rapide, Confortable). D'autre part, si le pétrole continue à se faire rare et cher, le gouvernement se tournera peut-être vers l'exploitation systématique du train électrique.

L'autobus, s'il veut obtenir une plus grande faveur des usagers, devra surtout offrir plus de confort.

Le 2 avril, «Marchandises... en première» permettra d'examiner le changement rapide observé dans le transport de marchandises: la popularité grandissante des transports aériens et routiers par rapport au rail.

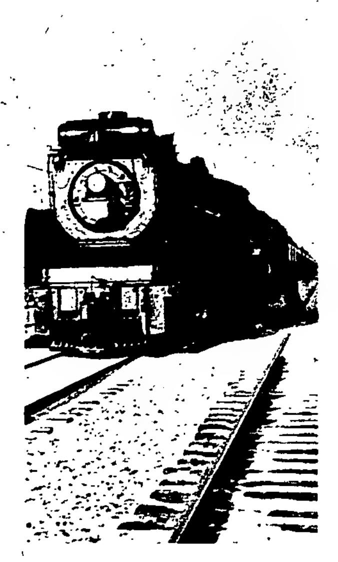
Le 9 avril, «Course... contre la glace» signalera de nombreuses voies d'accès maintenant ouvertes vers le Grand Nord. Au bateau s'ajoutèrent l'avion, la motoneige et plus récemment l'aéroglisseur.

Cette série **Dossier** se terminera le 16 avril par un aperçu du transport international d'un point de vue canadien. «Au-delà des... frontières» démontrera comment gouvernements et sociétés aériennes négocient l'utilisation de voies aériennes et dévoilera le pourquoi et le comment des vols nolisés, marché que se disputent âprement transporteurs régionaux, nationaux et internationaux.

Outre le réalisateur Georges Francon et le recherchiste-interviewer Jacques Ouvrard, l'équipe affectée à la production de la série *les Transports au Canada* se compose de: Andrée Tremblay, script-assistante; Roland Martin et Jean-Pierre Sans, cameramen.

Jean-Luc Paquette

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le **Dossier** intitulé *les Maîtres du golfe ou les Heures tranquilles de l'abondance* prendra l'affiche le vendredi 19 mars et non le 12 mars, tel qu'annoncé dans notre édition précédente.







EN BREF

• Tous les ans, à Montreux, se déroule le festival «La Rose d'or», qui décerne des prix aux émissions de variétés les mieux cotées au monde. Cette année, c'est une réalisation de Roger Fournier intitulée **La plus belle histoire** qui a été choisie pour représenter le réseau français de Radio-Canada. M. Pierre Desroches, vice-président exécutif de la Société Radio-Canada, a été nommé vice-président du jury international par le bureau de «La Rose d'or de Montreux». Le réseau anglais de Radio-Canada déléguera M. Jack McAndrew à titre de membre du jury. Le réseau français déléguera aussi deux observateurs en les personnes de Pierre Pétel et Roger Fournier.

• Le dimanche 14 mars à 11 heures, **Son et images** présente un concert de musique du XXe siècle, avec le pianiste Claude Helffner.

Ce virtuose français a étudié avec Robert Casadesus et Mireille de Nervo. Il a joué plusieurs fois comme soliste en Europe, aux Etats-Unis et en URSS. En 1973, il enregistre une série de 26 émissions de musique contemporaine à la télévision française. Des noms prestigieux s'associent à ses concerts: Boulez, Van Otterloo, Maderna. Au concert du 14 mars, il jouera six des douze *Préludes pour piano* du *IIe Livre* de Claude Debussy, écrits entre 1913 et 1913, soit: *la Puerta del Vino, Les fées sont d'exquises danseuses, Général Lavine excentric, Ondine* et *Feux d'artifice*. Claude Helffner interprétera ensuite *la Toccate* du *Tombeau de Couperin* de Maurice Ravel, composé en 1917, et *A Piacere* du compositeur polonais Kazimierz Serocki. C'est une émission d'Yves Courville.

• Le mardi 16 mars à 23 heures, Wilfrid Lemoine s'entretiendra avec Guy Boulizon, au cours d'une autre émission de la série **Rencontres** que réalise Raymond Beaugrand-Champagne. Né à Nevers, Guy Boulizon a étudié la philosophie à l'Institut catholique de Paris et à la Sorbonne. Il se définit non pas comme un philosophe ni comme un penseur mais comme un animateur; toutefois, sa vocation profonde est l'enseignement. Il doit cette vocation au philosophe Jacques Maritain qui fut son professeur et qui le marqua profondément. Arrivé à Montréal en 1938, il fonde en compagnie de l'abbé Lemoyne le collège Stanislas. Ami de Borduas et passionné de culture québécoise, il fut l'un des premiers à parler de l'art québécois et à le vanter.

Guy Boulizon se considère comme un mystique et un croyant mais reconnaît que l'Eglise-institution le fait souvent souffrir. Il est actuellement professeur d'histoire de l'art à l'Université de Montréal et au CEGEP du Vieux-Montréal.

• Le mercredi 17 mars à 22 heures, un épisode de **Témoignages** réalisé par Paul Siegrist, avec Renée St-Cyr, Régine Blaess et Jean Fontaine. Pierre Laforêt a signé le texte intitulé *Divorce*. Un homme d'affaires en difficultés financières est blessé grièvement par une balle de revolver dans son bureau. Est-ce une tentative de suicide? Le commissaire chargé de l'enquête recherche l'auteur de l'attentat parmi l'associé de la victime, son épouse, sa soeur. A qui le crime aurait-il pu profiter? Quel est le mobile mystérieux de cet attentat?

SAMEDI

le 13 mars

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 SÉSAME
Théâtre de marionnettes, avec Croque-Croque le Monstre, Hubert, Ernest et Blaise.

9h30 ROQUET, BELLES OREILLES

10h00 LES ESPIÈGLES RIENT
Des jeunes Londoniens ont élu domicile dans un vieil autobus. «Le Chanteur de pop».

10h30 MONSIEUR ROSÉE
«Le Grand Voyage». Claudia et son grand-père font des projets de voyage: grand-père pense à un voyage d'aventures grand confort tandis que Claudia préférerait accompagner un cirque ambulant. Finalement, grand-père se laisse persuader de réserver un voyage modeste.

11h00 GASPARD ET LES FANTÔMES
«La Cité perdue des Incas». Ghislain reçoit une lettre de détresse de sa tante, exploratrice au pays des Incas. Elle est aux prises avec le fantôme du roi des Incas qui veut l'empêcher de découvrir la cité perdue.

11h30 GÉNIES EN HERBE
Jeu questionnaire. De Winnipeg. Animateur: Marc Fillon. Juge: Claire Bissonnette. Réal.: Louise Collette. Coord.: Olivier Caron.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
«Badminton». Du Centre Immaculée-Conception. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Mireille Caza. Réal.: Henri Parizeau.

13h00 SPORTHÈQUE
«Natation». Faits saillants des Compétitions internationales de natation tenues à la piscine de Pointe-Claire. Commentateur: Jean-Maurice Bailly. Analyste: Jean-Marie de Koninck. Réal.: Jacques Viau.

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Parlez-moi d'amour». Illustrations de lettres d'amour receuillies pour leur authenticité. La correspondance d'un couple qui se fréquentait en 1939. Eventail de lettres d'amour dont deux lettres de prisonnières. Entrevue avec Mme Eloi Laurin, postière à Charlemagne pendant 23 ans; les lettres qu'elle a écrites à son mari depuis 1910. Interviewer: France L'Abbé. Rech.: Nicole Gilbert-Champagne. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Nicole Aubry et Jean-Guy Benjamin.

15h00 TECHNO-FLASH
Digeste technologique conçu pour éveiller les enfants et les adultes à la technologie moderne. Lecteur: Pierre Perreault. Musique: André Gagnon. «Fabrication de tapis». «Fabrication de souliers». «Chocolat». Réal.: Gérald Renaud.

15h30 CINÉMA-JEUNESSE
Le Pitre. Le propriétaire d'une écurie-école vient d'acheter un poney. L'un des garçons d'écurie, Harry, est jaloux de la facilité avec laquelle Davy dresse ce nouveau pensionnaire qu'on a surnommé le Pitre à cause de son aptitude à donner des spectacles. Réal.: Ian Shand (Brit. 69). **Le Brésil.** Un jeune orphelin brésilien est à la recherche de son père. Pour le retrouver, il devra franchir la jungle et les montagnes. Réal.: Pierre Rosemund, pour l'UNICEF.

17h00 BAGATELLE
Dessins animés. «Barbapapa»: «Afrique». «Grangallo et Petitro»: «Le Capitaine Zoom Zoom» et «Le Petit Canard». «Le Petit Cabri»: «Un concours de chant». «Bugs Bunny». «Les Aventures de Bulgare»: «Bouquet d'étoiles». «Pouf et Riqui»: «Le malin Henri a pris le poulain» et «Le Cheval dans le sac». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel»: «La Vie au Japon».

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Directement du Forum de Montréal, les Bruins de Boston rencontrent les Canadiens de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 L'IMAGINATION AU GALOP
«Bleu la mer». Une journée au bord de la mer: la découverte d'un port de pêche avec ses bateaux ventrus; les dessins éphémères tracés à grands traits sur le sable; la révélation d'un monde fantastique.

21h00 TELEJOURNAL

21h30 LISE LIB

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINEMA
Quand siffle la dernière balle. Western réalisé par Henry Hathaway, avec Gregory Peck, Pat Quinn, Susan Tyrrell et Robert F. Lyons. Après avoir purgé une peine de sept ans en prison pour avoir pillé une banque, un homme veut se venger. Sur la route qui doit le conduire à son excomplice, il est tracassé par une fillette qu'on lui a confiée et par un trio de jeunes tueurs (USA 71).

DIMANCHE

le 14 mars

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 SÉSAME

9h30 LES CONTES DE LA RIVE
«Le Coup monté» (1re de 2).

9h45 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages animés en papier. Textes: Henriette Major. Auteur et manipulateur: Claude Lafortune. Voix de Jacques Thisdale, Yolande Michot et Armand Labelle. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique et synthétiseur: Mario Bruneau. Conseiller: Jean-Guy Dubuc. Réal.: Gérard Chapdelaine. Thème: «Le Royaume de Dieu».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Rivière-du-Loup. Célébrant: M. l'abbé André Lebel. Animateur: Odilon Hudon. Réal.: Claude Aubé, du poste CKRT.

11h00 SON ET IMAGES
«A Piacere». Claude Helffer, pianiste, joue 6 des 12 Préludes pour piano, extraits du IIe Livre de Claude Debussy: «La Puerta del Vino», «Les fées sont d'exquises danseuses», «Général Lavine excentric», «Ondine» et «Feux d'artifice»; la Toccate du «Tombeau de Couperin» (Maurice Ravel), et «A Piacere» (Kazimierz Serocki). Réal.: Yves Courville.

11h30 CINÉ-MAGAZINE
Magazine animé par André Vigeant, sur l'industrie cinématographique. Chef recherchiste: André Lafrance. Documentation: Richard Gay et Ronald Plamondon. Invités: Paul Vézina, caméraman de Québec; Michel Audy, réalisateur de Trois-Rivières, et Claude Laflamme, cinéaste débutant. Critique du film «The Romantic English Women», avec Richard Gay. Réal.: Armand Fortin.

12h00 JEUX D'HIVER DU QUEBEC
«Les Jeux d'hiver du Québec». Directement de Jonquière, les faits saillants des compétitions de ski alpin, de patinage de vitesse, de karaté, d'escrime, de saut à ski, d'haltérophilie, de judo et de ballon sur glace ainsi que la clôture de ces Jeux. Commentateurs: Pierre Dufault et Jean Pagé. Réal.: Jean-Claude Houde et Jacques Viau.

13h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Réal.: Jacques Viau.

14h30 LE FRANCOPHONISSIME
Jeu questionnaire sur la langue française. Avec la participation des pays de la Communauté des Télévisions francophones: Mmes Paule Herreman (Belgique), Jacqueline Alexandre (France) et Christine Delaroche (Luxembourg); MM. Michel Deneriaz (Suisse), Jean Valton (Monte-Carlo) et Ambroise Lafortune (Canada). Anim.: Georges de Caunes. Juge: Jacques Capelovici.

15h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: une étude sur le phénomène des encans de ferme au Québec. Commentateur: André Laprise. Réal.: Claire Villemaire. — Chronique horticole: cultures faciles, avec Denise Ouellet. Commentaires sur l'actualité agricole. Dernière fromagerie en Ontario francophone. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire et Jean-Guy Landry.

16h00 D'HIER A DEMAIN
«Les Primitifs»: «Me no Savey». Documentaire réalisé par Daniel Bertolino. La civilisation favorise-t-elle la libération des Papous de la Nouvelle-Zélande ou cause-t-elle leur disparition? (Can. 71).

17h00 SECOND REGARD
Magazine d'information religieuse. Diocèse de Hull: démembrement des paroisses suite à des expropriations par le gouvernement fédéral. Engagement social de l'évêque de Hull, Mgr Adolphe Proulx. Recherche: Michel Tremblay. — Nord de l'Ontario: Portrait d'un prêtre folkloriste, le père Germain Lemieux, s.j., directeur du Centre franco-ontarien de folklore à l'Université de Sudbury. Recherche: Claude Lavoie. Réal.: Jacques Renaud (Ottawa).



FRANCO - BONNYVILLE

Thérèse Dallaire
Bonnyville
Tél :826-5275

UNE JOURNÉE INOUBLIABLE

Ce que nous désirions depuis des mois, des années, est enfin une réalité: notre Centre culturel. Et cette journée du 27 février restera inoubliable, autant pour les adultes que pour les enfants.

Tel que prévu, on a commencé à circuler dans le Centre dès 9h.30 de l'avant-midi et ce va-et-vient a duré toute la journée. Malgré une température très froide, un grand nombre d'étudiants, de parents et de professeurs sont venus à tour de rôle.

En plus de différentes expositions (arts, disques et livres), il y avait des projections de films et différents kiosques avaient été montés, tels ceux du FRANCO-ALBERTAIN et du service de Sécurité familiale. Les postes de radio CHFA et CIOK, ainsi que la télévision de Radio-Canada, CBXFT, étaient venus partager cet événement important pour la francophonie, et le diffuser à la population.

Sous la direction du Dr Jean-Paul Bugeaud, les cérémonies d'inauguration ont débuté à 4h. Après avoir souhaité la bienvenue à tous, M. René Dallaire, président régional de l'A.C.F.A., a exprimé sa joie à l'occasion de l'ouverture du Centre. Il a rendu hommage aux anciens présidents en faisant ressortir le beau travail qu'ils ont accompli dans le passé. "C'est en continuant sur ces traces que nous garderons ce que nous avons déjà", a-t-il dit. "Si à Bonnyville nous avons l'appui de la population, c'est grâce à une bonne entente et à la collaboration de tous et chacun".

M. Gérald Tellier, représentant du village, a exprimé à son tour sa joie et il a souhaité la bienvenue à tous ceux qui étaient venus de l'extérieur. Il a ajouté qu'il espérait que le Centre demeure une réalité de toujours.

Le Secrétariat d'Etat était représenté par M. Paul Denis. Ce dernier s'est dit fier de voir l'appui que le Secrétariat d'Etat a apporté à une minorité et de la façon dont cette minorité a utilisé ses propres ressources.

Pour chanter notre bonheur, la chorale de l'école intermédiaire de Bonnyville nous a interprété quatre chants sous l'habile direction de M. Laurier Hamel. Par la suite l'abbé Fernand Croteau, curé de la paroisse, a procédé à la bénédiction.

Prenant ensuite la parole, le président général de l'A.C.F.A., Me Hervé Durocher a souligné l'importance d'un centre comme celui-là, non seulement pour Bonnyville mais pour la francophonie en général. Puis il a ajouté: "Comme les gens de Bonnyville ne savent jamais quand s'arrêter, j'ai pensé vous faire présent d'une horloge pour que vous puissiez regarder le temps passer à l'avenir."

Puis, ce fut le nouveau secrétaire général de l'A.C.F.A., M. Léo Bosc, qui prit la parole. C'était sa première visite à Bonnyville. Il a promis tout l'appui possible du provincial et il a ajouté qu'il lui ferait plaisir de répondre aux invitations que les régions lui adresseraient dans l'avenir.

Vint ensuite le moment officiel de la traditionnelle coupe du ruban. Cet honneur avait été réservé à Mme Alice Vallée, une pionnière de la place, qui a travaillé à la francophonie bien avant que l'A.C.F.A. devienne régionale.

Pour nous garder dans l'esprit de la fête, les "Vol aux Vents" nous ont alors exécuté quelques danses folkloriques.

La journée s'est clôturée par une soirée dansante où tout le monde s'en est donné à coeur joie.

L'A.C.F.A. et le Comité culturel remercient tous les gens qui, d'une façon ou de l'autre, ont apporté leur aide à la réalisation de cette mémorable journée.



De g. à d. : M. Gérald Tellier; député maire, Mlle Nicole Bugeaud, Mme Alice Vallé pionnière de Bonnyville, M. René Dallaire et le Dr. J. Paul Bugeaud.



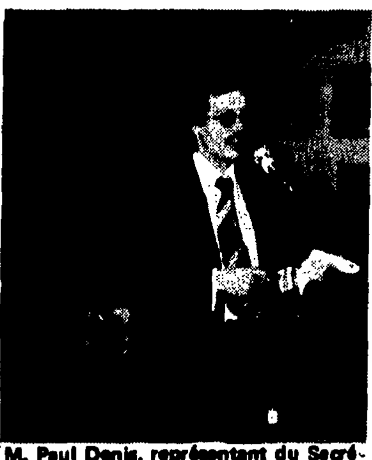
M. l'abbé Fernand Croteau et Gérald Tellier à la bénédiction.



M. René Dallaire, président de l'A.C.F.A. de Bonnyville



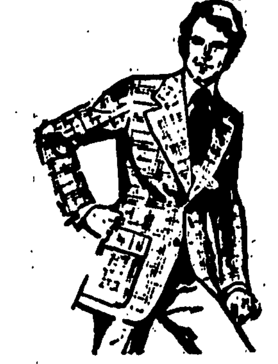
M. Hervé Durocher, président général de l'A.C.F.A.



M. Paul Denis, représentant du Secrétariat d'Etat.



M. Henri Bourgeoin était lui aussi de la fête



MORINVILLE - LEGAL

25è ANNIVERSAIRE DU BAL DES POMPIERS VOLONTAIRES DE MORINVILLE

Samedi le 28 février, les pompiers volontaires du département de Feu de Morinville ont donné leur "Bal des Pompiers". Cette année c'était bien spécial, car on célébrait 25 ans de service. Environ 250 personnes sont venues, dont un couple de Falher, Joe et Fran St-Laurent. M. Gib Boddez fut maître des cérémonies et l'orchestre "The Twilighters" fournirent la musique ancienne et moderne pour l'amusement de tous.

René Chevalier a présenté les membres actuels des pompiers volontaires: Don Found, chef; René Chevalier, Députê-chef; Paul Krauskopf, capitaine; Don Krauskopf, Philip Weisgerber, Dale Vianas, Marcel Tourangeau, Maurice Touchette, Ed Mattress, Richard Lepage, René Leduc, George St-Laurent, Marcel Gervais, Dave Rockwell, Ken Lysak et Bernard Houle.

Vint ensuite une présentation spéciale à l'intention des pompiers qui ont donné cinq ans ou plus de service depuis 1951. Chacun reçut une plaque commémorative donnée par le conseil du village et leur dames reçurent un corsage de roses. Les pompiers maintenant retirés qui reçurent une plaque sont: Buster (Adélard) St-Laurent: 24 ans de service, 12 ans comme deputy chief et 4 ans comme chef, de 1951 à 1974; Raymond MacDonald: 17 ans de service, 14 ans comme chef; Charles Krauskopf: 15 ans; Clarence Krauskopf: 6 ans; Joe St-Laurent Jr: 10 ans; Joffre Kremer: 23 ans; Gaston Kremer: 6 ans; Tiger (Emile) Riopel: 17 ans; Robert St-Laurent: 6 ans; Marcel Labonté: 11 ans; Albert Ethier: 5 ans; Tom Houle: 6 ans; Raymond Perras: 6 ans; Gerard Ethier: 8 ans; Gustave Ricard: 10 ans; Guy Froment: 5 ans; O'Neil Chevalier: 13 ans, 1 an comme deputy-chief et 1 an comme chef; Roland Houle: 10 ans; Norman Houle: 9 ans; Henri Lamoureux: 5 ans; Gib Boddez: 11 ans; Roger Champagne: 9 ans; Ed Weisgerber: 9 ans; Maurice Rousseau: 6 ans; André Gervais: 5 ans; Camille Béland: 5 ans; Ronald St-Laurent, 13 ans.

Trois présentations spéciales, posthumes, furent présentées à leurs familles pour: Donat Bouvier, 15 ans; André Ricard, 13 ans, chef pour 3 ans; et Maurice Chevalier, 5 ans. Il y eu aussi trois présentations aux membres actuels: Don Found, 13 ans; René Chevalier, 8 ans; et George St-Laurent, 12 ans.

Ces braves et dévoués pompiers qui protègent nos propriétés et nos vies gratuitement méritent notre support et notre reconnaissance.

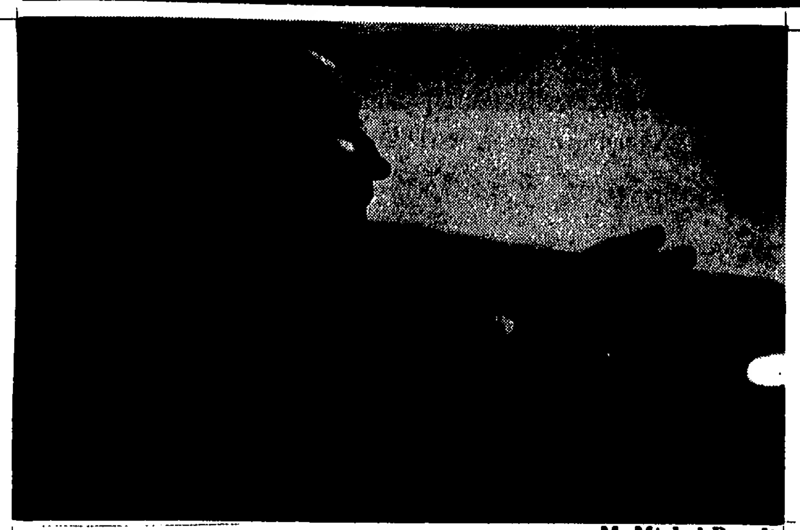
H. Labonté

Ancienne équipe de pompiers volontaires à Morinville (1952) avec leur nouveau camion.
On reconnait en arrière plan, de g. à d. : Joffre Kremer, Joe St-Laurent (jr.), Clarence Krauskopf, Raymond MacDonald, Charlie Krauskopf, Dan Perras, Arthur Chalifoux, Robert St-Laurent, Albert Ethier.
En premier plan de g. à d. Noel Meunier, Gaston Kremer, Louis Chalifoux, Marcel Labonté, Joe Iseke, Buster (Abelard) St-Laurent, Pete Gibeault et Thomas Houle.



FRANCO - CALGARY

M. Jean-Marc Bouchard
205-600 -1e rue N.E.
Calgary, Alberta
Tél : 262-2825



M. Michel Brault

FILM CANADIEN PRIMÉ AU FESTIVAL DE CANNES 75

Au début de la lecture qu'il a donnée au Mt. Royal, la semaine dernière, Michel Brault, producteur du film "Les ordres", a commencé par informer son auditoire sur sa carrière cinématographique.

"Elle a commencé", dit-il, "avec la production du documentaire pour l'Office National du Film". Il ajoute: "la raison pour laquelle je me suis intéressé à faire des documentaires est la suivante: "je suis vivement stimulé par les gens, leurs attitudes et leurs réactions".

Avant "Les ordres", il a fait "L'Acadie, l'Acadie", "Mon oncle Antoine" et l'excellent film, "Le temps d'une chasse".

Etant donné qu'il n'avait pas eu la permission de faire un documentaire sur les évènements qui ont entouré la crise d'octobre au Québec, Michel Brault a décidé, après s'être entretenu avec plus de 50 personnes qui furent directement impliquées dans cette affaire, d'en faire un film.

Il a écrit un texte basé sur ces conversations qu'il avait prit soin d'enregistrer.

Apparemment, aux dires de Monsieur Brault, M. St-Germain, qui était à ce moment-là le directeur de la prison où les personnes interrogées avaient été incarcérées, a déclaré après avoir vu le film: "M. Brault, ce que vous avez dit est exactement ce qui s'est passé. Je vous en remercie".

M. Brault ajoute qu'il avait été surpris et heureux de constater la justesse de son énoncé.

M. Michel Brault avait été invité par la société du film de Calgary. Son président, M. Ken Robson, a tenu à accompagner M. Brault durant son bref séjour à Calgary.

M. KOFFMAN À L'AUDITORIUM

Né et élevé à Toronto, M. Koffman est depuis 1940, en tête d'affiche dans le domaine du jazz canadien.

Il a commencé à étudier le violon classique; cependant à l'âge de 13 ans a changé pour le saxophone. Par la suite, il a fait son entrée l'Académie Royale de musique pour étudier la clarinette, l'harmonie et la théorie.

En 1948, il a reçu le prix du meilleur soliste de jazz canadien; ce qui l'a amené à enregistrer son premier long-jeu.

M. Koffman apparaît régulièrement à la télévision et donne un concert mensuel au "George's Spaghetti House", une maison bien connue de Toronto.

Le spectacle que M. Koffman a donné au "Jubilee Auditorium" a été des plus apprécié des amateurs de jazz de Calgary.

LES SOEURS GALURIN FACE AUX GANGSTERS





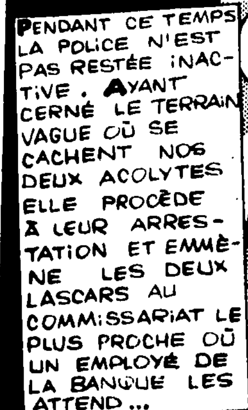
















à suivre

Têtes de Cacahuète

Bonjour les petits

Et bien, j'ai eu du plaisir à regarder les nombreux dessins que vous m'avez envoyés pour notre deuxième concours! Décidément l'imagination ne manque pas. Je félicite de tout coeur tous ceux et celles qui ont participé et mon seul regret est de n'avoir que trois prix à donner. Après avoir examiné bien attentivement chacun de vos travaux, j'ai décidé de les accorder à **Diane Poncelet (6 ans) de Falher, Allin Savard (8 ans) d'Edmonton, et Diane Marcoux (10 ans) de McLennan.** Vous recevrez vos prix dans quelques jours. Et voici notre 3e concours. Mettez-vous au travail immédiatement. J'attends vos réponses!

Oncle Tom

POUCET ET SES FRÈRES

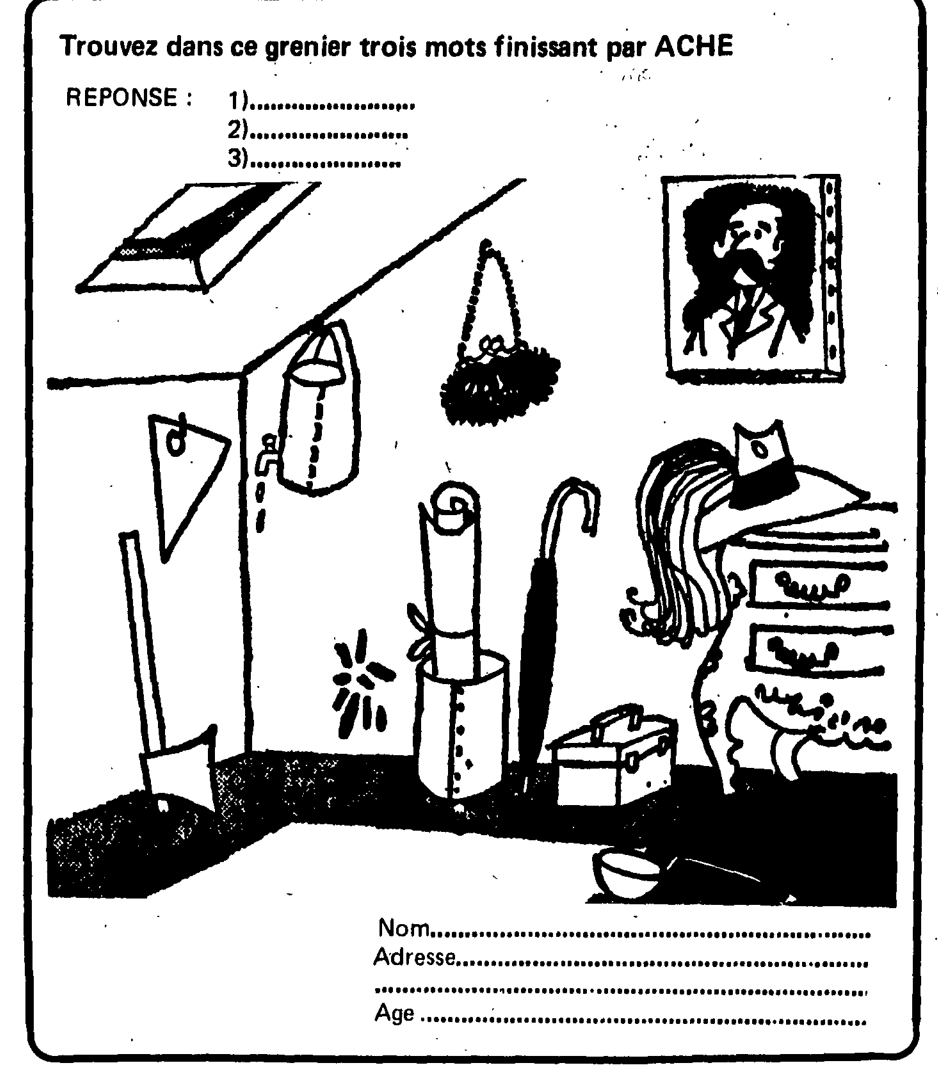


Tandis que l'ogre dort d'un profond sommeil, le Petit Poucet s'approche de lui. Ses six frères, pris de peur, se sont cachés. Saurez-vous les découvrir?

✻ 3ième CONCOURS ✻

Trouvez dans ce grenier trois mots finissant par ACHE

REPONSE : 1)........................
2)........................
3)........................



Nom..
Adresse..
....
Age ....

NOUVEAUX MEMBRES :

103. Nicole MORRISSETTE, St-Albert
104. Annette CROTEAU, Fort Kent
105. Luc Jocelyn BELANGER, Edmonton
106. Colette FOISY, St-Paul
107. Evelyne LANGLOIS, Tangent
108. Jocelyn LANGLOIS, Tangent
109. Michel LANGLOIS, Tangent
110. Solange COULOMBE, Beaumont
111. Céline COULOMBE, Beaumont
112. Richard DESNOYERS, Grand Centre
113. Gilles PILON, Edmonton
114. Marc GRAVEL, St-Isidore
115. Rachelle AUBIN, Guy
116. Tamie BEDARD, Girouxville
117. Lucille GALLANT, Edmonton
118. Claire LANGEVIN, St-Vincent
119. Denise SASSEVILLE, Jean-Côté
120. J.P. MAISONNEUVE, Falher
121. Louis THIBAULT, Peace River
122. Claire CHAMBERLAND, St-Paul
123. Marina TREMBLAY, Marie Reine
124. Michel THIBAULT, Peace River
125. Jacques THIBAULT, Peace River
126. Raymond BUSSIERE, Falher
127. Normand LABBE, Falher
128. Armand LABBE, Falher
129. Nicole BROSSEAU, Bonnyville
130. Jean CHAMPAGNE, Bonnyville
131. Jacqueline LAPOINTE, Bonnyville
132. Doreen PLOUFFE, Bonnyville
133. Merinda BARNES, Bonnyville
134. Daniel NIWA, Bonnyville
135. Françoise VACHON, Bonnyville
136. Anne POULIN, Bonnyville
137. Louise LORD, Bonnyville
138. Lynne GOUDREAU, Edmonton
139. Michel GOUDREAU, Edmonton
140. Martine LEFEBVRE, Therien
141. Lise CHAREST, Falher
142. Richard PEARSON, Marie-Reine
143. Julie OUELLETTE, Edmonton
144. Nathalie OUELLETTE, Edmonton
145. Nadine CHAMPAGNE, Bonnyville
146. Diane BOUCHER, St-Albert

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon :

Club Têtes de cacahuète
Oncle Tom
10020-109e rue
Edmonton, Alta
T5J 1M4

Nom:...
Adresse : ....
Ville : ....
Code postal : ....
Age : .... Classe : ....

PETITES NOUVELLES DE ST-ALBERT

Chers lecteurs,

Sur la demande de certains membres de notre Club Social français, j'ai accepté de devenir "le reporter" pour St-Albert. Qu'on se le dise tout de suite, je n'entends pas ici de pratiquer le favoritisme et encore moins l'injustice. Mes frères et soeurs canadiens français seront donc tous traités sur un pied d'égalité. Je me propose même de ne pas rejeter la gent anglaise, si on demande ma collaboration. Comme je déteste le bla-bla-bla dans les coulisses, de grâce, faites-moi part de ce que vous n'aimerez pas dans le courrier. Et voilà!

* * *

L'annuaire de téléphone est présentement distribué à chaque porte, par les Guides et les Rangers de St-Albert, naturellement. Si d'ici quelques jours vous n'avez pas reçu le vôtre, vous êtes priés de vous adresser au bureau de la "Gazette", au numéro 458-2240.

* * *

Mme Sylvia Walsh a donné sa démission comme commissaire de l'école catholique de St-Albert, district no. 3, à l'occasion de la dernière assemblée, soit le 1er mars dernier. Mme Walsh, qui en était à son 2ième terme, a révélé à cette même assemblée, qu'elle retournait à l'enseignement. Son absence se fera sûrement sentir dans les prochaines assemblées du commissariat. Bonne chance et merci, Mme Walsh, pour tout le travail que vous avez fait pour l'amélioration de ce système tant déchiqueté. Hélas, à bon droit, trop souvent! Je n'ai aucun doute que vos élèves tireront profit de vos connaissances dans le domaine éducationnel.

* * *

Toujours en parlant d'éducation, nous sommes très heureux d'apprendre qu'à l'occasion d'une réunion de parents de St-Albert, laquelle a eu lieu en janvier dernier, M. Marcel Gravel, professeur de français à Edmonton, a été nommé président d'un comité dont le travail a pour but de ré-essayer de créer un Jardin d'Enfance d'expression purement française; ainsi que d'implanter le français dans les grades 1-2 et 3, soit à l'école primaire. Son épouse lui aide dans ce domaine à titre de secrétaire. Sa première tentative auprès de nos commissaires, comme nous pouvons nous y attendre, a eu un mince succès. C'est tout de même choquant de penser qu'au Québec, à majorité française, les Anglais ont toute la liberté du monde de faire éduquer leurs enfants dans leur langue maternelle, et qu'ici en Alberta, nos petits Canadiens-français sont obligés de supporter les préjugés de gens qui se refusent de reconnaître les droits de l'homme.

* * *

Les Tournesols (nos petits de la pré-maternelle), sous la direction de Mme Florence Lefebvre et aidée de Mme Jeanne Bourgeois, sont allés rendre une visite d'amitié à nos bons vieux du Foyer Youville, le 24 février dernier. Pour ces derniers, nos petits ont chanté et dansé, puis ont terminé le tout par une visite à la chapelle. Un fameux et bon moyen d'apprendre à nos jeunes à penser à ceux qui sont plus délaissés que nous.

* * *

ACTIVITÉS SOCIALES:

Dimanche, le 14 mars prochain, notre Club Social français, aura une partie de cartes dans le sous-sol de la salle communautaire, située sur la rue Perron. Cette partie débutera à huit heures. Tous sont cordialement invités. Venez vous amuser avec nous!

Mercredi, le 17 mars prochain, aura lieu l'assemblée annuelle de l'école publique, district numéro 3, à 8h.00 p.m. à l'école V.J. Maloney.

Vendredi, le 19 mars prochain, à 8h.00 p.m. aura lieu une soirée de "vin et fromage" au profit du nouveau presbytère de St-Albert. Le tout se fera sous genre de "*shower*", i.e., ça ne coûtera rien pour l'entrée, mais cependant vous devrez apporter un ou plusieurs morceaux (à votre guise). Pour tout renseignement au sujet de ce dont nos prêtres ont besoin, veuillez téléphoner aux endroits suivants: Pour la cuisine: Mmes Judy Johnson (459-8333); Jeanne Maloney (459-6308); Barb Freeman (459-4633); Chambre à coucher: Bev Matoga, Theresa Gibeau (459-2298); Salles de bains: Marg. McRae (459-7134); Nourriture: Marylou Rouault (459-8243). Cette soirée encore une fois aura lieu à l'école V.J. Maloney, située au numéro 65 Sir Winston Churchill Avenue, St-Albert. Tous sont invités à se joindre à nous.

Mme N. Brisson,
St-Albert

COMMENT JUGER "UN CRIMINEL"

(suite de la page 4)

il l'est aussi pour faire le bien. S'il est une "personne", il est un foyer des valeurs, un sujet des droits. Mais, il n'aurait pas le droit à la vie! N'aurait-il pas au moins le droit à la conversion? Car, par définition, on admet qu'il en est capable. (6)

En somme, on peut imaginer deux cas extrêmes, deux cas diamétralement opposés: le meurtrier parfaitement lucide et libre et l'inculpé dont l'esprit est totalement obnubilé, dont la liberté est complètement entravée. Dans les deux cas, il semble que ce soit une erreur d'imposer aux accusés la peine capitale. (7).

Existe-t-il des êtres humains comme ceux que nous venons de décrire? Ne sont-ils pas de pures abstractions? Avez-vous déjà rencontré un homme ou une femme totalement lucide et libre? Etes-vous bien certain que c'est un "humain" que vous avez rencontré? Il faudrait se monter une armée de Diogènes, rafiner la technique de nos lanternes et passer plusieurs années à les chercher, cet Homme et cette Femme. Recherche sans doute vouée à l'échec. (8)

Par contre, combien d'hommes et de femmes avez-vous rencontrés complètement dépourvus d'intelligence et de volonté? Oui, certains êtres végétant depuis leur naissance dans les institutions sont, dit-on, totalement dépourvus de sens. Mais, un être humain qui évolue dans la société depuis 15, 20 ou 30 ans, qui n'aurait aucune lucidité, aucune liberté, c'est tout de même autre chose. Soit, une impulsion soudaine a pu le saisir. Pourtant, comment prouver que sa volonté n'ait pas à un moment ou l'autre entretenu une certaine complicité avec ses tendances homicides? (9).

Revenons à "l'homme" que cherchait Diogène. Où est-il? A-t-il jamais vécu? Les modèles d'humanité: Socrates, Ghandi, Saint Paul, Saint Augustin ne sont pas de pures perfections. Saint Paul se lamentait sur son état de pécheur, déplorant le fait qu'il faisait le mal qu'il ne voulait pas faire et ne faisait pas le bien qu'il aurait voulu faire (10).

Que penser des critères que l'on apporte pour juger de la culpabilité d'un prévenu? Le meurtre a été prémédité. Donc, réflexion, adhésion de la volonté. Culpabilité. Rien ne prouve que l'impulsion qui a poussé notre homme à donner le coup de coûteau n'était pas présente tout au long de la préparation à ce malheureux geste. En d'autres termes, il semble bien que la logique, la lucidité, le sens moral, le jugement juste peuvent fort bien être agissants dans tout le comportement d'un être humain, sauf dans un domaine. Ne rencontre-t-on point le menteur, le buveur, le voleur, etc., impulsif? Comme ces gens peuvent être malins, lucides, logiques! Et que penser du mafioso qui n'hésite pas une seconde pour faire disparaître un rival, mais qui est rempli de compassion, d'amour, de tendresse et d'attention pour son épouse et pour ses enfants?

Pour tout dire, si nous examinons l'"animal raisonnable" dans sa condition humaine, existentielle, concrète, nous constatons des hommes et des femmes plus ou moins lucides; libres à un moment, esclaves d'une passion ou d'une situation à un autre moment. Les meilleurs poursuivent un processus continuel de libération. L'homme moyen se laisse mouler de guider par la moralité de la culture qui l'environne. Les "pires", marginaux pour la plupart, se comprennent peut-être mal eux-mêmes ou, au contraire, voient les travers humains avec une telle clarté d'esprit que, sous le choc de ce qu'ils aperçoivent, ils ne peuvent plus tenir leurs émotions sous contrôle. Lucidité ne veut pas dire maîtrise de soi. Non, le mystère de l'homme est trop profond pour que son semblable puisse le juger; encore moins s'arroger le droit de lui enlever la vie. Qu'on laisse à Celui qui peut scruter les reins et les coeurs le soin de juger la responsabilité d'un acte, si atroce que soit ce geste. Peut-être bien que la société devrait éviter carrément la question de la responsabilité d'un inculpé. Cela ne veut pas dire qu'elle ne doit pas s'occuper du criminel. De ce problème, à plus tard.

(1) C'est selon cette ligne d'argumentation que se dirige le procès de Patty Hearst.

(2) Cette tendance se répand de façon alarmante. Elle trouve un point d'appui sur une certaine psychologie behaviouriste. Elle implique une forme de déterminisme au point de vue philosophique. Ce qui veut dire, au fond, que les hommes sont considérés comme de simples robots.

(3) L'idée de châtiment, de punition, est loin d'être disparue. On peut se demander si cette façon d'envisager le problème est sage au point de vue social; s'il est juste au point de vue chrétien et philosophique.

(4) En effet, la "personne" se définit comme sujet doué de raison et de liberté. C'est là le fondement de tous ses droits. C'est ce qui constitue sa dignité fondamentale.

(5) Ce qui est bizarre, c'est qu'un procès de cour doit d'abord prouver la valeur de la personne avant d'endécréter la destruction. Il faut sans doute s'en prendre au système légal et non aux gens qui l'appliquent.

(6) Cf. ci-haut. L'assassin de Maria Goretti était présent à la canonisation de sa victime. Moine, il menait, dit-on, - et mène encore sans doute - une vie édifiante.

(7) D'aucuns iraient jusqu'à dire que c'est immoral. Car la moralité implique l'usage de la raison droite et l'on ne voit pas comment mettre à mort ces prévenus soit raisonnable et juste.

(8) Diogène le Cynique se promenait un jour dans les rues d'Athènes, en plein midi, un fanal allumé à la main, criant à tue tête: "Je cherche un HOMME".

(9) Il ne s'agit pas, bien sûr, de considérer ici un homicide purement accidentel.

(10) Rm. 7/14.

Vous êtes tous invités:

RÉUNION ANNUELLE GÉNÉRALE
ASSOCIATION DES ÉDUCATEURS BILINGUES DE L'ALBERTA

le 20 mars 1976 à 9h.30 a.m.
à l'école J.H. Picard (8828 - 95e rue, Edmonton)

Thème de la rencontre:
La vie culturelle est-elle suffisante dans nos écoles?

Ordre du jour:
1. Mot de bienvenue
2. Courte réunion d'affaires
3. Honneur au Mérite
4. Présentation du Panel

Modérateur: Guy Goyette

Membres du panel:
Dr. Madeleine Monod
André Mercure, o.m.i.
Léo Bosc
Raymond Albert

Nous comptons sur votre présence pour faire de cette réunion un succès

JEU DES SEPT ERREURS





VOTRE HOROSCOPE

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

Vous aurez des idées ingénieuses et fort amusantes. Vous échangerez des confidences et la personne aimée sera la première à rire de ses déboires passés. Votre amour en sera consolidé. Le climat sentimental sera à l'optimisme.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

Vos rapports devraient être excellents. Si votre coeur est libre, une rencontre pourrait combler vos désirs. Acceptez les invitations; vous serez apprécié et vous recevrez des témoignages d'amitié.

Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

Il vous faudra beaucoup de tact pour aborder un problème sur le plan du coeur; vous éprouverez un fort sentiment de solitude. Ne vous laissez pas influencer par des conseils destinés à vous rogner les ailes.

Bélier *du 21 mars au 20 avril*

Evitez de réveiller la jalousie de la personne qui vous aime. Un succès vous encouragera dans la voie que vous voulez suivre. Ne cherchez pas les solutions de facilité; vous aurez de l'idéal et des idées.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

Attention, car vous serez victime d'un coup de foudre et votre joie risque de ne pas durer; alors qu'il vous faudra tenir compte de la jalousie d'un être aimant qui ne vous pardonnera pas d'aimer le changement.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

Soyez combatif et ne craignez pas les rivalités. Que votre intuition vous guide. Vous devrez faire preuve de diplomatie et de compréhension dans vos rapports sociaux afin d'éviter de blesser les sentiments et les façons de penser.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

Un grain de sable peut faire échouer vos projets amoureux. Méfiez-vous de votre grande imagination et ne vous exposez pas à vous repentir de vous être montré trop hésitant.

Lion *du 23 juillet au 23 août*

Mettez de la fantaisie dans votre vie sur le plan du coeur et ne vous résignez pas à faire toujours les mêmes choses de la même façon. Usez de votre imagination. Le climat sentimental sera favorable aux intrigues.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

Manque de chaleur dans vos sentiments amoureux. On pourra vous donner le premier prix du silence. Si vous ne pouvez vaincre ni votre irritabilité, ni votre entêtement, invitez la solitude à partager vos heures.

Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

Votre vie sentimentale connaîtra un tourbillon heureux et il vous faudra en profiter au maximum. Méfiez-vous de vos impulsions qui peuvent entraîner des discussions oiseuses et de la rancune. Surmontez vos états d'âme.

Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

La personne qui vous aime demandera beaucoup de tendresse et de compréhension; faites une petite part au rêve, et ne vous laissez pas obséder par un pessimisme dû à des insatisfactions passagères.

Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

Vous aurez un grand besoin de tendresse. Vous serez plus maître de vous et plus à même de bien juger la personne qui vous aime; ceci vous permettra de reconnaître certains torts et de vous appliquer à les faire oublier. S.O.P.

Jeu des mots cachés

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE: Epaule

GAGNANTE: Mme Ginette Bélanger, Edmonton.

PRIX DE CETTE SEMAINE:"MAGIE et tours de passe-passe", un livre de Ian Adair, publié par les Editions de l'Homme, 158 pages.

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHÉ et faites parvenir votre réponse comme suit:

Les Mots cachés
LE FRANCO-ALBERTAIN
10020 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

MOTS CACHES

12 lettres cachées S.O.P.

C	O	N	C	I	S	S	E	R	R	U	R	E	S	O
R	E	V	E	R	R	A	T	U	T	R	A	P	P	E
O	R	P	I	E	D	R	R	A	C	R	I	E	R	C
Y	R	O	V	E	T	U	E	S	N	P	R	I	E	R
A	E	A	S	T	T	S	A	U	V	A	A	L	L	A
I	R	A	P	O	U	S	S	E	T	R	M	E	O	L
T	R	O	N	E	R	A	S	I	T	T	I	V	I	L
T	E	N	O	N	N	E	O	N	E	I	E	E	S	U
V	E	T	U	E	E	N	O	R	N	R	S	R	A	M
S	D	I	V	I	N	C	O	N	T	R	A	I	R	E
A	I	M	E	E	A	O	H	O	R	S	I	T	N	R
U	M	E	L	E	R	N	O	T	A	E	N	V	I	A
V	E	L	L	E	R	T	N	R	V	A	I	S	E	I
E	E	S	E	V	E	R	N	E	E	E	R	R	E	R
P	A	S	S	E	R	A	I	S	R	A	Y	O	N	S

Alla
amies
aime
assuras
aise

Contraire *
croyait
crier *
concis
contra

Divin

Envia
elle
envier
errer *
entrave
être

Hors
honni

Lever
lois

Mêle

Nouvelles
narrer
nôtre
nonne

Opérationnelle

Pied
passerai
prier
partir
pousse

Reverra
rallumerai
rayons
rua

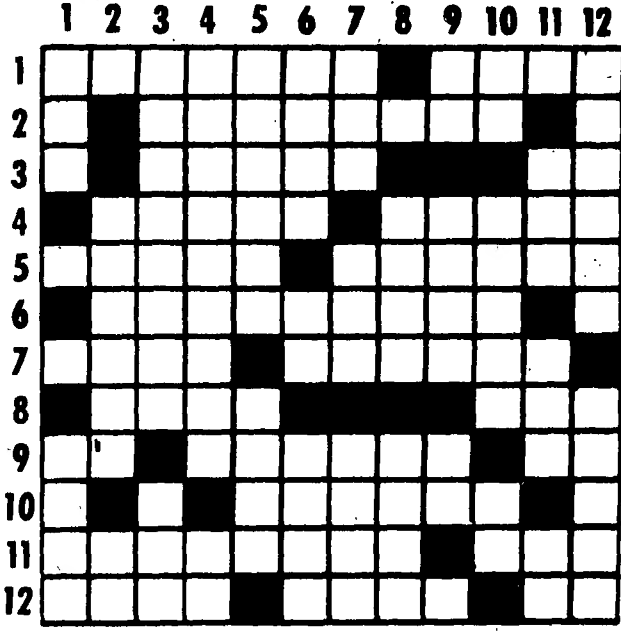
Serrures
sauve
sauva
sève

Trôneras
tonnes
travers
trappe
très

Urne

Vêtues
vêtue
vais

MOTS CROISÉS



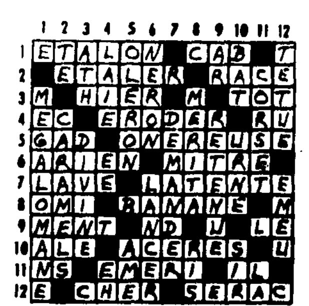
HORIZONTALEMENT

1–Se tromper dans un jugement. – Bout (inversé).
2–Tirer partie de.
3–Vêtement. – Milieu.
4–Outil. – Nom de deux muscles pairs.
5–Tissu métallique. – Moquerie.
6–Ville d'Allemagne.
7–Biscuiterie. – Corps céleste lumineux.
8–Volcan. – Tamis.
9–Métal. – Heureusement imaginé. – Ici.
10–Ch.-l. du département de l'Eure.
11–Qui n'est pas coupable. – Fille de Cadmus.
12–Pron. pers. – Sans compagnie. – Conj.

VERTICALEMENT

1–Poumon de certains animaux de boucherie. – Attaché à un objet immergé.
2–Gager. – Lac au Soudan.
3–Opinion, sentiment. – Organisation Nations Unies.
4–D'une manière qui rend service. – Partie dure du corps humain.
5–Prén. masc. – Palmier des régions chaudes.
6–Anc. ville d'Italie. – Cela. – Qui ont la forme d'un oeuf.
7–Cérémonie. – Sur le Tabernacle. – Dans lequel on dépose son vote.
8–Disposé. – Habillé.
9–Règle double. – Fin du jour. – Reçu.
10–Patrie d'Abraham. – Les eaux. – Onze.
11–Mois. – Petite poche. – Nég.
12–Casser. – Aussi promptement.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE





TRANSPORTS CANADA

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES et portant sur l'enveloppe la mention **"Additional navigational aids for runways 16 and 28 at the Calgary international airport, Calgary, Alberta"**, seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m. le 1 avril 1976 (H.N.R.).

L'entreprise consistera des travaux suivants: construire des chemins qui donnent accès au terrain, fabriquer divers socles, pieux et poutres en béton armé, poser des câbles sous-terrains, exécuter une variété de travaux avec le métal, installer des clôtures, ensemencer, et autres travaux reliés. On peut se procurer les plans, les devis et les documents de soumission au ministère des Tranports Canada, bureau régional des approvisionnements, 6e étage, 9820 - 107e rue, Edmonton, Alberta, moyennant un chèque bancaire visé de $50.00 établi à l'ordre du Receveur Général du Canada.

Les plans et devis seront en montre à le Builders' Exchanges à Edmonton, Calgary, Alb[illegible]; V[illegible]ver, C.B.; Southam Bui[illegible] [illegible]ports, Winnipeg, Manitoba; et à [illegible] [illegible]nstruction Plan Services, Burnaby, C.[illegible]

Les documents de soumission doivent être présentés en duplicata, sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

D.J. Dewar
Administrateur de la région de l'Ouest



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission au bureau suivant du Ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta.

ENTREPRISE

SERVICE CONTRACT - LAWN MAINTENANCE AT RCMP "K" DIVISION, OLIVER BUILDING, UIC BUILDING, SHERWOOD PARK POST OFFICE, AND ST. ALBERT POST OFFICE

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de poste à Sherwood Park et à St-Albert, Alberta.

Date limite: le 1 avril 1976

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

DÉMÉNAGEMENT TEMPORAIRE

Transport Canada, Région de l'Ouest,
Direction de l'aviation civile

Les divisions de services des normes et des règlements de vol, des enquêtes sur les accidents, de la médecine de l'aviation civile et de la circulation aérienne, déménageront dans des locaux temporaires le mercredi 10 mars prochain.

Notre adresse temporaire est la suivante:

Edifice Northern Electric
10305 - 106e rue
EDMONTON, Alberta

Il s'agit d'un déménagement temporaire qui est nécessité par les travaux de rénovation qui auront lieu dans nos bureaux permanents à l'Edifice fédéral, Edmonton. **Numéros de téléphone:** ils demeurent les mêmes. **Courrier:** continuez à adresser votre courrier à l'Edifice fédéral, 9820 - 107e rue, Edmonton, Alberta T5K 1G3. **Visites personnelles:** durant les réparations, les visites personnelles devront se faire à nos bureaux temporaires: 10305 - 106e rue.

Le déménagement à nos locaux temporaires a eu lieu les 8 et 9 mars derniers. Nous n'avons pu dispenser nos services habituels durant ces deux journées. Notre bureau temporaire a ouvert ses portes le 10 mars à 8h.30 a.m.

Comme nos locaux temporaires n'ont pas été conçus spécifiquement pour nos opérations normales, il est possible que certains de nos services accusent des retards qu'il nous est malheureusement impossible d'éviter. Nous nous excusons d'avance de ces inconvénients et nous espérons que vous comprendrez cette situation. Nous envisageons pouvoir réintégrer nos bureaux dans l'Edifice fédéral vers la fin de juillet. Nous vous communiquerons la date définitive dès que nous en serons informés.





APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, ministère des Travaux publics du Canada, 201 - 269 Rue Main, Winnipeg, Manitoba et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 2h.00 p.m. (C.S.T.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux suivants du ministère des Travaux publics: 201 - 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba; 902 Spadina Crescent Est, Saskatoon, Saskatchewan; 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; 1444 rue Alberni, Vancouver, C.B. et Edifice Arthur Meighen, 25 St. Clair Avenue Est, Toronto, Ontario, sur versement du dépot exigible.

ENTREPRISE

PROJECT NO. 086431.03 SASKATOON, SASKATCHEWAN C.P.S. PRAIRIE REGIONAL PSYCHIATRIC CENTRE (PHASE 3: MAIN BUILDING)

Les documents de soumission peuvent être consultés à la Winnipeg Builders Exchange et aux bureaux de l'Association de Construction, situés à Saskatoon, Saskatchewan; Régina, Saskatchewan; Prince Albert, Saskatchewan; Edmonton, Alberta; Calgary, Alberta; Vancouver, C.B.; Toronto, Ontario.

Date limite: le 1 avril 1976
Dépôt: $500.00

Directeur du projet: S.E. Pupek
Ministère des Travaux publics, Winnipeg
Tél.: (403) 985-2360

ENDROIT DU DEPOT:

Les sous contracteurs mentionnés dans le document de soumission, soumettront leurs applications au Saskatoon Bid Depository, situé au bureau de l'Association de Construction de Saskatoon, 532-2e avenue nord, Saskatoon, Saskatchewan. Elles devront parvenir pas plus tard que quarante-huit (48) heures avant la fermeture de la soumission principale (à 2h.00, le 30 mars 1976). Ces soumissions devront être faites en conformité avec les dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition 1er avril 1970.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada et sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.W. Widmeyer
Directeur des Services financiers et administratifs
Région du Manitoba



APPEL D'OFFRES

AVIS DE CHANGEMENT DE DATE D'APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné que la date pour la réception des soumissions pour "PROJECT NO. 86436 RCMP DETACHMENT BUILDING TURTLEFORD, SASKATCHEWAN et PROJECT NO. 86228 RCMP DETACHMENT BUILDING ST. WALBURG, SASKATCHEWAN, qui était fixée au 18 mars 1976 a été reportée à 11h.30 a.m. (H.N.R.), le 25 mars 1976.

ENDROIT DU DEPOT:

Les sous contracteurs en mécanique et en électricité soumettront leurs applications au Saskatchewan Bid Depository, situé au bureau de l'Association de Construction de Saskatoon, 532-2e avenue nord, Saskatoon, Saskatchewan. Elles devront parvenir pas plus tard que quarante-huit (48) heures avant la fermeture de la soumission principale. Ces soumissions devront être faites en conformité avec les dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition 1er avril 1970.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

un coup de main?

Le Secrétariat d'État, vous le savez, s'intéresse à toutes les initiatives visant à la promotion sociale et culturelle des minorités de langue officielle.

Mais saviez-vous que le Secrétariat d'État, par sa Direction des groupes minoritaires de langue officielle, fournit gratuitement le concours de personnes-ressources qui peuvent, par leurs conseils, leur sens de l'organisation et leurs connaissances, collaborer à la réalisation de tout projet de nature à susciter le développement de la communauté. Nos conseillers aident à formuler les projets, expliquent les mécanismes des programmes gouvernementaux, coordonnent différentes initiatives pour éviter la duplication et simplifient le cheminement administratif des projets.

Ils sont plus de 40 à travers le Canada, sans compter l'apport des spécialistes qu'ils peuvent engager et assigner à votre projet, si sa bonne réalisation le nécessite.

Rappelez-vous que tous vos projets nous intéressent, qu'ils soient de nature sociale ou culturelle, et que nous vous offrons gratuitement l'assistance de spécialistes qui vous aideront à formuler vos besoins.

Un coup de main? Communiquer avec nous! Nous sommes là pour ça.

Pièce 310
9828 - 104e Avenue
Edmonton, T5J 0J9
(403) 425-6730



Secrétariat d'État **Secretary of State**

J. Hugh Faulkner
Ministre

J. Hugh Faulkner
Minister

Histoire de la communauté française d'Edmonton
1795 à 1935

par Edward John Hart

Thèse de Maîtrise ès Arts soumise à la faculté d'études diplômés de l'Université de l'Alberta Département d'histoire

- LVIII -

Chapitre VII

Signes de déclin 1918-1935

La vie sociale, religieuse et économique

Cet effort fut couronné d'un très grand succès, comme en témoignent les discours très élogieux que prononcèrent le ministre de l'Education Baker et le maire Bury lors du banquet qui eut lieu en septembre 1929 à l'occasion de la distribution des prix (18). Evidemment, **le Cercle Jeanne d'Arc** continua aussi à poursuivre ses premiers objectifs comme association dramatique, et, après 1930, il se lança dans un nouveau champ d'action, soit la production de représentations dramatiques à la radio. Le mois de novembre 1932 marqua un tournant dans la vie du Cercle alors qu'Alphonse Hervieux, qui avait été un des fondateurs du groupe, entrepris d'organiser et de diriger sa dernière pièce comme directeur artistique. Cette pièce, "Moi", comprenait dans sa distribution de jeunes enthousiastes de la scène bien connus, tels que Laurier Picard, Gérard Baril, Gérard St-Germain et Jacques Jenvrin (19). Mais au moment où Hervieux prit sa retraite du **Cercle Jeanne d'Arc**, l'activité dramatique de ce dernier commença à perdre de sa vigueur et, en mai 1933, un nouveau groupe prit la relève sous la direction de Laurier Picard. **C'était le Théâtre Français.**(20).



M. Laurier Picard (1975)

Tout comme **le Cercle 'Jeanne d'Arc'**, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française continua elle aussi de connaître ses moments importants durant cette période. La toute première branche de ce groupe, **le Cercle Grandin**, avait cessé ses activités durant la guerre, mais il reprit vie à l'automne de 1925. Plus tard, en juin 1931, **l'aumônier général de l'A.C.J.C.**, le révérend **Père Paré, S.J.** se rendit à Edmonton et, en plus de réorganiser **le Cercle Grandin**, il établit deux nouvelles branches, l'une au Juniorat des Oblats, et l'autre à l'intention des jeunes gens de la ville qui avaient terminé leurs études (21). Les trois branches de **l'A.C.J.C.** ne tardèrent pas, dès ce moment-là, à s'impliquer dans les activités sociales de la communauté, mais c'est **le Cercle Bellarmin** qui connut le plus de succès. Il se fit remarquer particulièrement sous la présidence de Lucien Maynard, un ancien du Collège des Jésuites et un diplômé en droit de l'Université de l'Alberta.



M. Lucien Maynard (1965)

A la convention générale de **l'A.C.J.C.**, tenue à Montréal au ~~mois de~~ juillet 1933, **le Cercle Bellarmin** se vit décerner **le Trophée Vanier** qui était accordé au Cercle qui avait fait le meilleur travail au cours de l'année, et ce parmi tous les Cercles du Canada. Les activités grâce auxquelles il s'était mérité ce trophée donnent une assez bonne idée de l'implication de ce groupe pour promouvoir la présence canadienne-française à Edmonton et en Alberta:

Le cercle a obtenu de plusieurs compagnies des annonces françaises pour la radio; il a présenté des requêtes à la commission fédérale de la radio en vue de faire donner au français la part qui lui revient; il a fait des instances auprès du gouvernement provincial afin que celui-ci nommât un second agronome bilingue; il a organisé un concert radiophonique; il a donné quatre cours publics d'économie politique, il a rétabli sur des terres plusieurs Canadiens-français; il a fait une guerre acharnée au blasphème et au communisme (22).

(18) IBID., 26 sept. 1929.
(19) IBID., 9 nov. 1932.
(20) IBID., 10 mai 1933.
(21) IBID., 14 mai 1931.
(22) IBID., 12 juillet 1933.